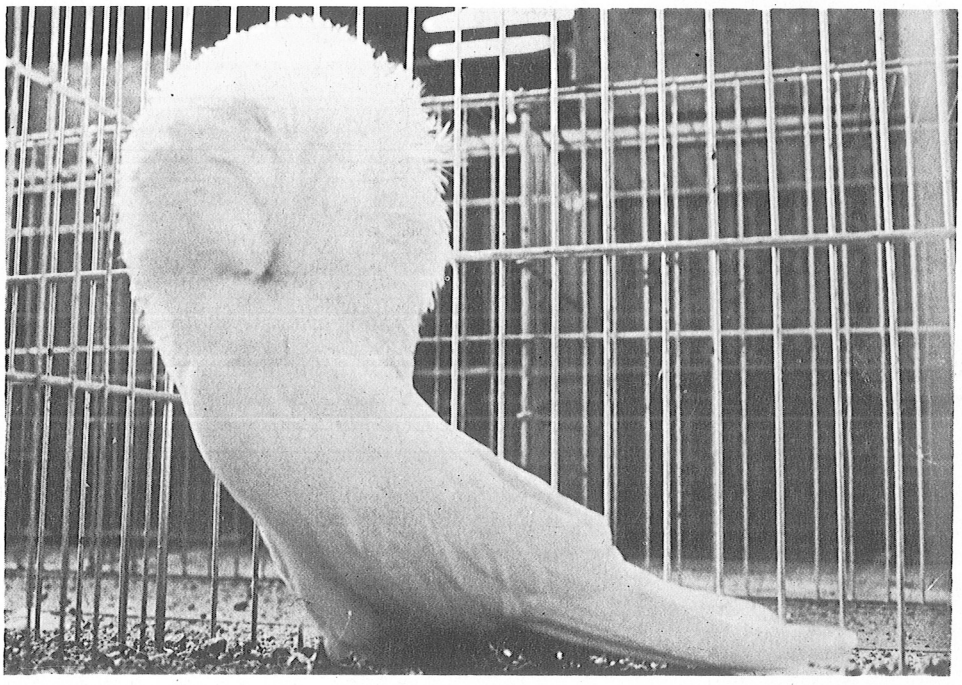
ISSN 0241-1431

Colombi Culture



Capucin blanc Champion de France 1984
Propriétaire : M. LETANG - Photo : M. ZALIO

Bulletin de la Société Nationale de Colombiculture

N° 40 - OCTOBRE 1985

BULLETIN TRIMESTRIEL

COLOMBICULTURE

Bulletin N° 40
Octobre 1985

PRÉSIDENT :
Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offemont, 90300 Valdoie

Le courrier relatif aux adhésions, cotisations et commandes de bagues doit être adressé au Président.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :
Richard JAUNEAU
« Le Frottier »
La Chapelle-Montmartin
41320 Mennetou-sur-Cher

TRÉSORIER :
Georges TANCHOU
76, rue Alexandre-Ribot
59510 Hem

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Claude SIMON

RÉDACTION :
Robert RIPALDI
315, avenue de Montolivet
13012 Marseille
Jean-Louis FRINDEL
36, rue de Benfeld
Kertzfeld, 67230 Benfeld
Mme J. FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin
Abbécourt, 02300 Chauny

SERVICE DE LA REVUE :
Bernard WILCZYNSKI
7, rue W.-Wilson
59790 Ronchin

SOMMAIRE

Conseil d'Administration du 15 juin 1985 . 1
Le Capucin 2
L'Alouette de Cobourg 6
Le Cravaté Français 8
Le Marchénéro 9
Le Pigeon Rose des Mares 10
Visites d'élevages :
— En pays breton 12
— En Alsace 13
Boiteries 14
Du nouveau dans l'aviculture espagnole . 14
Championnat de France du Gier 15
Palmarès des expositions 15
Attribution des prix S.N.C. 17
Calendrier des prochaines expositions . . 17
Questions - Réponses 18
Le mot du Président 19

Réunion du Conseil
du 15 Juin 1985

Étaient présents : Mme FRANCQUEVILLE, MM. GEFFRAY, COUDEN, HUBER, RAOUST, FAVIER, FRINDEL, JAUNEAU, RIPALDI, GRUNENBERGER, NUSBAUM, ORTEGA, BENAITIER, SIMON.

Étaient excusés : MM. QUIROS, GUILLEMOT, DARCHEN, PAPILLAUD, ZORDAN, TANCHOU, DEGUILHEM.

Le Président ouvre la séance à 14 h 15 et souhaite la bienvenue à tous et en particulier au Président MASSART, Président de la S.C.A.F., qui a bien voulu assister au début de notre réunion en raison de certain problème urgent concernant nos deux Organisations.

Le Président fait part au Conseil de deux mauvaises nouvelles que certains connaissent déjà : le décès accidentel du fils de M. SERMONDADAZ, qui fut membre de notre Consell et Secrétaire général de la S.N.C. M. MICHELS, au nom de la S.N.C., s'est occupé de faire parvenir un coussin et plusieurs membres du Conseil ont assisté aux obsèques. D'autre part, on vient d'apprendre le décès accidentel tout récent de M. COURBES, juge pigeons, à la suite d'un accident de la circulation dont les obsèques ont eu lieu le 17 juin.

La S.N.C. prend part à la peine des deux familles et les assure de toute sa sympathie.

Étant donné l'ordre du jour très chargé, le Président aborde tout de suite en présence du Président MASSART le problème important et urgent des bagues 1986. Celui-ci rappelle que les décisions prises pour 1985 n'ont été qu'en partie appliquées mais que la S.N.C. et M. TANCHOU ont eu une attitude conforme avec les décisions prises.

M. SIMON pense que tous ceux qui se sont adressés à M. TANCHOU ont été satisfaits du service et qu'il convient de prendre une décision rapide pour 1986 car les bagues doivent être commandées rapidement si on veut recevoir les bagues pigeons dans les délais. Il rappelle la conversation qu'il avait eue à l'exposition de Pusignan avec le Président MASSART et le Colonel MARTIN au sujet d'une convention officielle signée entre les organismes intéressés. Le Président fait remarquer d'autre part que la S.N.C. a eu en 1985 une vente de bagues en forte régression du fait que nombre de ses sociétaires se sont servis directement auprès des sociétés locales auxquelles ils sont affiliés.

Le Président MASSART prend ensuite la parole pour annoncer qu'il est conscient de l'urgence d'apporter une solution à ce problème et ajoute qu'il posera la question au C.A. de la S.C.A.F. qui doit se tenir le samedi suivant. Il pense qu'un accord sera réalisé pour le plus grand bien de tous. On aborde ensuite le léger incident du Salon de Paris (stand S.N.C. et stand S.C.A.F.). D'après le Président MASSART, cela n'est qu'un incident mineur qui a été réglé sur place. Le Président SIMON et M. GEFFRAY, responsable du stand (avec MM. ROUSSET et NUSBAUM) pensent qu'il faudra à l'avenir contacter au préalable la S.C.A.F. pour déterminer les conditions de participation.

On aborde ensuite le différend financier au sujet de l'exposition de Vérone (frais non encore remboursés à la S.C.A.F.) ; il est décidé de régler cela dans les meilleurs délais.

Le Président MASSART prend congé et on aborde le premier point de l'ordre du jour : la formation du Bureau.

Les trois Vice-Présidents (Mme FRANCQUEVILLE, MM. GEFFRAY et HUBER) sont reconduits dans leurs fonctions.

M. JAUNEAU accepte le poste de Secrétaire général et M. BÉNAITIER celui de Secrétaire général adjoint.

M. TANCHOU (qui avait donné son accord préalable) reprendra le poste de Trésorier général, ayant comme adjoint M. FAVIER.

On procède ensuite à la répartition des tâches.

Réception du courrier (sauf demandes de patronages et prix) : M. SIMON.

Patronages et expédition des récompenses : M. JAUNEAU.

Relations avec les Pouvoirs publics : M. GEFFRAY.

Relations avec S.C.A.F., C.N.A.F. ou autres organismes : M. GRUNENBERGER.

Tenue des registres (réunions et A.G.) : M. BÉNAITER.

Contacts avec les organisateurs des Expo S.N.C. : .....

Problèmes des participations aux expositions européennes ou autres : MM. HUBER, GULLEMOT et QUIROS.

Trésorerie Générale (enregistrement, recettes, dépenses) : M. TANCHOU.

Envoi des timbres et cartes de sociétaires : MM. BÉNAITIER, JAUNEAU et NUSBAUM.

Envoi des bagues : M. ZORDAN.

Mise en page et Impression de « Colombiculture » : Mme FRANCQUEVILLE.

Réception et contrôle des textes : MM. RIPALDI, FRINDEL, ...

Routage du bulletin : M. WILCZYNSKI.

Rapports avec les Clubs spécialisés et Sociétés diverses : Mme FRANCQUEVILLE et M. COUDEN.

Formation des élèves-juges et formation continue des juges : Mme FRANCQUEVILLE et M. COUDEN.

Confection de divers fichiers : MM. JAUNEAU, SIMON et GRUNENBERGER.

Le Président remercie toutes les personnes qui ont accepté ces diverses tâches, mais regrette tout de même que personne n'ait accepté de se charger de la distribution des bagues.

Si des membres du Conseil absents à la réunion veulent nous assurer d'un concours bien précis, c'est avec plaisir que nous accepterons celui-ci.

EXPOSITION DE CHATELLERAULT

M. BÉNAITIER donne des indications sur la Nationale S.N.C. et sollicite la participation financière pour la photocopie des feuilles d'inscription ; Accepté.

Une réunion S.N.C. se tiendra à Châtellerault.

REVUE « COLOMBICULTURE »

Certains numéros récents sont épuisés. Il semble très difficile financièrement de les réimprimer. Le Président souhaiterait qu'à l'avenir un stock assez substantiel soit constitué à chaque tirage pour qu'une telle situation ne se reproduise plus.

M. RIPALDI souhaiterait que notre bulletin paraisse 6 fois par an au lieu de 4 (en augmentant la cotisation bien sûr). Mme FRANCQUEVILLE estime qu'il ne lui est pas possible d'assurer 6 bulletins par an faute de temps et se demande si on en aurait la substance. Une proposition est faite de constituer deux équipes indépendantes qui se chargeraient chacune de 3 bulletins. M. FRINDEL se charge de voir le problème de son côté ainsi que M. RIPALDI. Cette question devra être revue à la prochaine réunion.

EXPOSITION EUROPÉENNE AU DANEMARK

M. HUBER donne des précisions sur cette Exposition mais informe que les inscriptions sont très onéreuses (près de 250 F pour le premier sujet puis 45 F environ par sujet supplémentaire). Certains pays se sont, paraît-il, récusés. Que fera la S.C.A.F. ? Nous pourrons peut-être voir la question d'après sa décision. Aux dernières nouvelles, le Lapin Club de la Moselle se chargerait de l'acheminement des animaux inscrits.

QUESTIONS DIVERSES

M. RIPALDI pose la question des frais de déplacement pour les membres du Conseil. Le Président rappelle ce qui avait été décidé à ce sujet le 27-1-1980 (deux voyages remboursés avec abattement de 300 km !). Le Conseil est d'accord pour rembourser les frais de déplacement intégralement à partir de la présente réunion (S.N.C.F. 2e classe).

Le Président informe le Conseil que M. MICHELS n'a pas voulu être remboursé des frais qu'il a engagés au nom de la S.N.C. pour la gerbe offerte à l'occasion du décès du fils de M. SERMONDADAZ. Le Président s'est mis d'accord avec M. MICHELS pour qu'un prix soit offert au nom de notre Président d'honneur lors du prochain Salon de Paris.

La réunion est levée vers 17 h 30.

LE CAPUCIN

par J. FRANCQUEVILLE
Juge Officiel de la S.C.A.F.

ORIGINE

Les appellations de cette race diffèrent avec les pays où il est élevé.

En Angleterre et aux U.S.A., c'est le Jacobin ou plus familièrement, le « Jack ».

Dans le livre des standards allemands, on trouve le terme « Perückentaube » ; antérieurement, les Allemands lui avaient donné d'autres noms parmi lesquels « Kapuzinertaube ».

En France, au 19e siècle, on l'appelait Nonnain ou Pigeon Nonnain Capucin, puis tout simplement, on dit « le Capucin ».

La plupart de ces appellations trouvent leur explication dans la comparaison de la capuche de couleur qui couvre la tête blanche de l'oiseau avec celle que les moines de certains ordres religieux relèvent sur leur crâne chauve ou rasé.

D'où vient le Capucin ?

On n'a pu remonter dans le temps plus loin que le 17e siècle pour connaître les origines du Capucin. Les auteurs de cette époque parlent de l'Inde ou de l'île de Chypre. Il est vrai que des voyageurs venant de l'Est avec des Capucins dans leurs bagages, ont pu transiter par Chypre qui n'aurait été alors qu'une escale et non le berceau de la race.

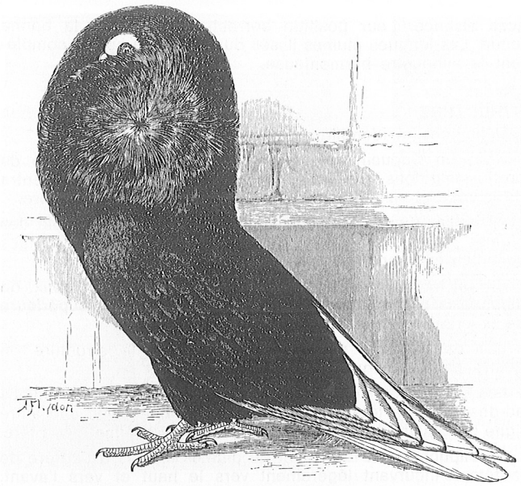
En 1735, l'auteur anglais Moore distingue trois variétés de pigeons à collerette :

— le Jacobine (ou Jack), de très petite taille ;
— le Capuchine, un peu plus fort que le Jacobine ; il a une capuche mais pas de collier. Moore pense que c'est un bâtard provenant du croisement d'un Jacobine avec un pigeon d'une autre race ;
— le Ruff, plus grand que le Jacobine, avec des plumes plus longues. Le Ruff a servi à améliorer le Jacobine, grâce à la longueur de ses plumes.

Apparemment, au fur et à mesure que les années et les siècles ont passé, ces trois races se sont fondues en une seule.

Des doutes subsistent sur l'origine du Capucin Hollandais. On se demande si le pigeon Capuchine dont parle Moore est l'ancêtre de cette race (Capucin Hollandais étant la traduction de Capuchine).

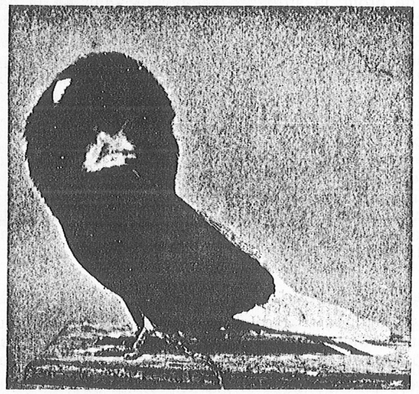
Au 19e siècle, les Anglais étaient à la pointe de la sélection du Capucin. Ils avaient réalisé que les petits sujets dont parle Moore ne pouvaient pas avoir le plumage long nécessaire à l'obtention d'une structure imposante. Le dessin du Capucin noir extrait du livre de Fulton (1895) montre une structure large et très fournie. Fulton ne conteste pas que la race était déjà répandue sur le continent mais il souligne le fait que la sélection anglaise était beaucoup plus poussée et qu'aucun sujet importé ne pouvait rivaliser avec les sujets anglais.



Capucin noir. Dessin extrait
de « Fulton's Book of Pigeons » 1895

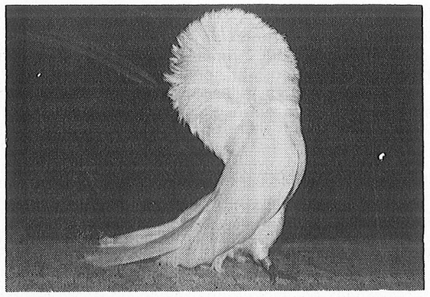
Des Capucins anglais furent importés aux U.S.A. où la race trouva beaucoup d'amateurs. Elle y a fait son chemin grâce à des éleveurs habiles et ne cesse de s'améliorer tant au point de vue structure que couleur.

En France, d'après le magazine « Vie à la campagne » de février 1926, les Capucins de l'époque étaient de qualité très honorable si l'on en juge par plusieurs des photos publiées à côté d'un article très explicatif. Ces Capucins étaient bien supérieurs à ceux qu'on a pu voir dans nos expositions des années qui ont suivi la 2e Guerre mondiale, jusqu'à la dernière décennie.

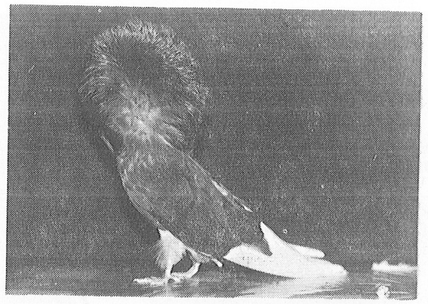


« Vie à la Campagne », février 1926. Femelle rouge au Baron de GUENIFEY. La structure est ample, régulière et bien fournie mais il manque encore l'élégance des sujets actuels apportée par la sveltesse, la longueur du cou.

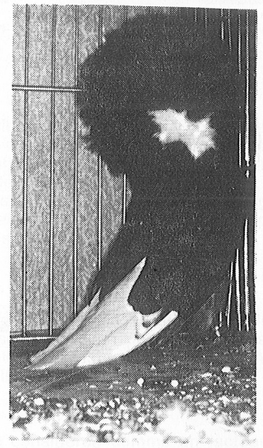
Actuellement, une remontée spectaculaire s'effectue grâce au dynamisme du Pigeon Capucin Club et à des éleveurs qui ont importé d'excellents sujets d'Angleterre, des U.S.A. et du Canada.



Capucin blanc à M. WILCZYNSKI

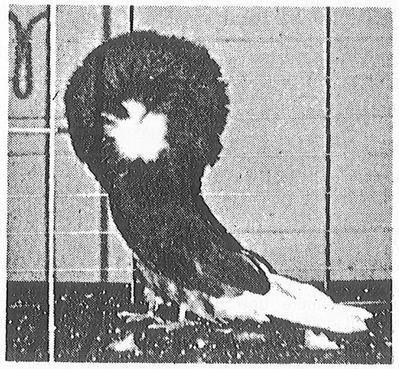


Une structure bien fournie et bien équilibrée.
Remarquer la sveltesse au niveau des épaules.



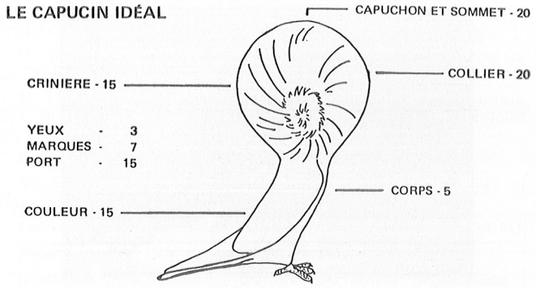
Capucin rouge
P.H. à l'Exposition Internationale d'Orange 1983.
Propriétaire : Dr CAU

Le standard américain a été adopté en France ; il est plus concis que le standard anglais. Il figure dans le recueil des standards S.N.C., avec un complément. L'échelle des points et les croquis sont extraits du livre des standards américains adoptés par la N.P.A. (National Pigeon Association). Ces croquis ne sont pas seulement une vue de l'esprit, les nombreuses photos publiées dans le magazine « American Pigeon Journal » en attestent. Le Capucin a atteint, outre Atlantique, une qualité exceptionnelle. On est surpris par la similitude qui existe entre la photo du champion et le croquis du profil du Capucin idéal.



Capucin rouge Champion en 1980, choisi parmi 328 sujets à l'Exposition Nationale de la N.P.A. à Hershey. Appartenant à Lee BROTHERS (Staten Island, N.-Y.). Photo extraite de l'A.R.T. d'avril 1980.
Un Capucin tout proche du dessin idéal.

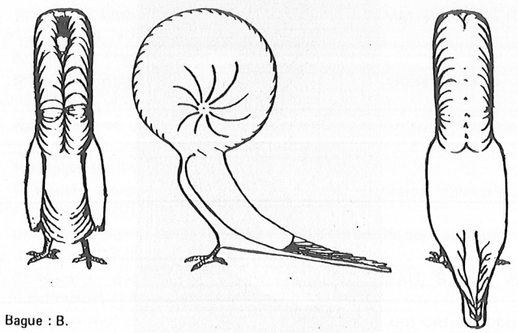
LE CAPUCIN IDÉAL



Echelle de points

Collier	20	Marques	7
Capuchon et sommet	20	Port	15
Crinière	15	Couleur	15
Yeux	3	Corps	5

Un seul oeil de vesce doit être pénalisé d'un point en moins.



Bague : B.

Le commentaire qui suit est l'essentiel d'un article, écrit par Tom Reich (Marshall, Minn.) et publié dans le mensuel « American Pigeon Journal » de septembre 1974 et d'avril 1980.

PORT

Lorsqu'on observe, dans une cage d'exposition, un Capucin dont le plumage a atteint son complet développement, la première qualité qu'on doit remarquer est le port ou encore, le type.

Le Capucin doit avoir un port très redressé et stable. Il doit toujours être prêt à se bien présenter. En se redressant et en s'étirant, il met en valeur l'équilibre de ses formes. Il raidit la peau de son cou (zones emplumées) et sa structure devient unie et ferme.

Si l'on traçait une ligne idéale, verticale, à partir du coussinet plantaire, elle passerait par le milieu de la rose.

Ce doit être la position naturelle du pigeon et, pour la provoquer, une stimulation légère de la baguette de juge est suffisante, ou même aucune stimulation de la baguette n'est nécessaire.

Si le Capucin se ramasse sur lui-même ou se tapit, il peut être disqualifié.

Il ne doit pas non plus se redresser à tel point qu'il soit obligé de s'appuyer sur la queue et le vol pour tenir en équilibre.

CORPS

Le standard insiste sur le fait que le corps du Capucin doit être svelte. Qu'on l'observe sous n'importe quel angle, cette sveltesse doit prévaloir. Son corps doit s'amincir graduellement de la poitrine à la queue et ne doit jamais être trapu. L'ensemble a un aspect aérodynamique. La largeur des épaules délimite une poitrine étroite. Les articulations des ailes sont couvertes par le plumage de la poitrine.

Quand l'oiseau se présente, le dos est arqué, dessinant une ligne légèrement concave. Les ailes sont toujours portées au-dessus de la queue et elles s'étendent jusqu'à son extrémité. Le cou doit être long afin de mettre la structure en valeur. Les jambes, de longueur moyenne, sont situées assez en avant pour que le corps soit vertical. Si elles sont placées trop en arrière, le pigeon peut être gêné pour se présenter avec aisance. Leur position correcte contribue à la bonne tenue. Les longues plumes lisses du haut de la cuisse complètent la silhouette harmonieuse.

STRUCTURE

Délimitons et identifions les différentes parties.

Chez un Capucin qui se tient bien, et qu'on observe de profil, imaginons une ligne verticale qui passe par le centre de la rose et se prolonge jusqu'au sommet de la structure.

Le **collier** (appelé chaîne, en américain) est l'ensemble des plumes portées vers l'avant de la tête. Celles qui sont portées vers l'arrière constituent la **crinière.**

Si l'on trace une ligne horizontale passant par les yeux, on délimite la **partie supérieure du collier** et la **partie supérieure de la crinière.**

Les deux lignes mentionnées partagent la structure en quatre parties inégales.

Les plumes du sommet sont la partie des plumes situées au-dessus de la tête. On pourrait les délimiter avec une autre ligne imaginaire, horizontale, passant par le sommet de la tête.

Le **capuchon** est la portion de plumes situées à l'arrière de la tête, s'incurvant légèrement vers le haut et vers l'avant, en direction du bec. Plus simplement, c'est la première rangée de plumes situées à l'arrière de la marque blanche de la tête.

C'est en quelque sorte, une coquille. Toutes les autres plumes derrière cette coquille, au-dessus de la tête, constituent le **sommet.**

VUE DE PROFIL

De chaque côté, centrée dans la partie étroite de la structure, se trouve la rose (ou rosace). C'est l'endroit d'où rayonnent les plumes extérieures des côtés de la structure. Chaque rose ressemble au centre d'un tourbillon.

Les deux côtés doivent s'équilibrer et être disposés relativement près l'un de l'autre.

Vue de profil, la structure semble provenir de la base du cou. Cette région est désignée par un terme intraduisible littéralement, « the whip in », qui peut vouloir dire, point de rassemblement ou de départ de la structure. Si les plumes de cette région sont bien disposées, ce peut être le point de départ d'une structure parfaitement circulaire.

De cette région, s'élèvent le collier et la crinière, dans des directions opposées, aussi larges que possible, formant un arc de cercle régulier et ferme. Quand les deux courbes atteignent le niveau de l'œil (partie la plus large de la structure), les plumes doivent être denses et fermes. Elles s'incurvent alors régulièrement jusqu'au dessus de la tête, le plus haut possible et les deux côtés se fondent harmonieusement.

CRINIÈRE

Vue de dos, la crinière doit paraître très dense, luxuriante et bien centrée, bien contenue par ses parois, aussi bien d'un côté que de l'autre. Elle ne doit pas présenter de brèche.

Son épaisseur idéale doit être égale à la moitié du diamètre de la structure vue de profil. Si la structure mesure 18 cm, la crinière doit donc avoir 9 cm d'épaisseur.

Vue de profil, la crinière s'élève en arc de cercle au-dessus du dos, s'élargissant régulièrement. Sa partie supérieure forme une masse épaisse de plumes au sommet.

La crinière provient d'une zone emplumée située à l'arrière du cou. (On distingue nettement les différentes zones de plumes chez les pigeonneaux de deux semaines environ.)

PLUMES DE SOUTIEN

Elles rayonnent à partir de la rose et retiennent les côtés de la structure. Elles sont fermes et dures ; elles maintiennent la crinière et les plumes du sommet bien centrés. Suffisamment fermes et arquées, elles se rejoignent et contiennent l'épaisseur des plumes entre elles, mettant ainsi en valeur la crinière et le sommet.

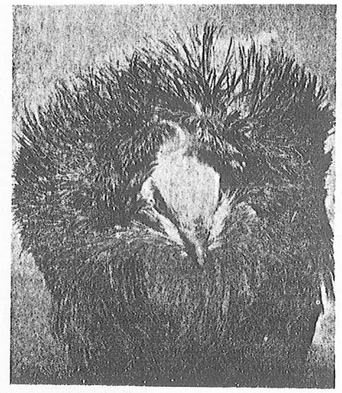
CAPUCHON ET SOMMET

Les plumes du sommet sont situées à l'endroit où la partie supérieure de la crinière s'incurve au-dessus de la tête. La crinière participe à la formation du sommet, de même que la partie supérieure du collier. Le tout forme un dôme de plumes dans lequel la tête semble engloutie.

La largeur du sommet vu de dessus et sa densité sont égales à celles de la crinière.



Vue de face d'un collier bien fermé. Vue de dos d'une crinière épaisse et régulière.
A.P.J. Septembre 1974.



Sommet et capuchon irrégulier, collier trop ouvert. La plume n'a pas assez de tenue.
A.P.J. Septembre 1974.



Excellente structure bien équilibrée, bien ajustée au sommet, au niveau des yeux et à la jonction des deux côtés du collier.
A.P.J. Septembre 1974.



Le capuchon doit s'incurver au moins jusqu'au dessus des yeux. Vu de dessus, il apparaît comme une ligne régulière allant d'un œil à l'autre, au-dessus du crâne.

Les plumes de soutien s'élèvent de chaque côté jusqu'au devant de la tête, formant la partie supérieure du collier. Le capuchon, qui s'élève au-dessus de la tête, rejoint de chaque côté les plumes du collier. Les deux boucliers formés par les plumes de soutien s'incurvent comme les douves d'un tonneau et contribuent à la fusion du capuchon et du collier. Le vide laissé ne doit pas dépasser la largeur de la tête entre les yeux.

La texture ferme et la tenue des plumes du capuchon et du sommet, le fini de la jonction avec la partie supérieure du collier font dire d'un Capucin qui possède ces qualités, qu'il est bien coiffé.

Pour mieux comprendre l'aspect du sommet de la structure du Capucin, incurvez chacune de vos mains légèrement, doigts écartés, rapprochez-les de manière à ce que les doigts se touchent, joignez les poignets et séparez les pouces. Les doigts légèrement recourbés figurent les plumes de soutien venant des côtés. Les poignets symbolisent les roses.

Les plumes de soutien de chaque côté ne doivent pas se tenir droites et donner l'impression que les côtés sont plats. Elles doivent s'incurver uniformément de sorte que le sommet soit arrondi.

COLLIER

Vu de profil, le collier a les mêmes dimensions que la crinière. Il lui est symétrique.

Les deux côtés du collier s'incurvent, se rapprochent et se rejoignent juste sous la ligne du bec, au milieu du cou.

Les plumes de soutien forment le collier de la même façon que celles qui composent la crinière. Elles sont très denses et paraissent unies ; c'est ce qui explique la richesse de la couleur de cette partie du collier. Elles sont si soudées que lorsqu'on les retient avec la baguette de juge, et qu'on les relâche, elles retournent se mêler aux autres presque aussitôt. Chaque plume semble liée avec ses voisines, d'où le nom de « chaîne ».

YEUX

Le standard stipule que les yeux sont perlés. La présence d'un œil de vesce enlève un point. Les sujets ayant les deux yeux noirs sont admis dans la classe des AOC ou bien on leur enlève trois points.

COULEUR

Elle doit être considérée comme un facteur important. Une couleur uniforme et lustrée est demandée sur tout le corps.

Les noirs doivent avoir une couleur intense avec un lustre métallique vert exempt de reflets violets. La couleur doit être soutenue sur tout le bouclier, la poitrine et les jambes. Elle ne doit pas être terne ou grisâtre. Certains sujets ont des reflets rougeâtres aux rémiges secondaires surtout. Cette couleur provient de croisements entre rouges ou jaunes et noirs. Ces sujets doivent être exposés dans la classe AOC.

Les rouges sont d'une couleur vive et brillante avec un lustre cuivre. Le vert doit être évité. Tout le corps est rouge. Un ton grisâtre ou rouge cendré ne doit pas apparaître sur le corps, il est toléré seulement à l'extrémité des rémiges secondaires.

Le jaune (dilué du rouge) est riche et uniforme. Le lustre est doré ou rosé. La couleur ne doit pas être terne ni tachetée de blanc.

Les blancs ont l'aspect brillant du satin. Vu sous un certain angle, le plumage blanc laisse paraître un reflet bleuâtre.

S'il a des plumes de couleur, un blanc se classe dans les AOC.

Les bleus ont une tonalité claire, avec un lustre vert. Le bleu fumé, le bleu ayant des taches noires sont défectueux. L'idéal serait un bleu pastel très clair, avec deux barres fines.

Les argentés (bleu dilué) ont une nuance tendre, très claire et un lustre vert. Les barres sont foncées.

Le dun a une couleur intense avec un lustre vert, exempt de violet. Du rouge ou un dessin écaillé sont indésirables et doivent être pénalisés. Cette variété est reconnue par deux clubs ; en dehors de ceux-ci, elle fait partie de la classe AOC.

A O C est une abréviation pour « Any Other Color », c'est-à-dire n'importe quelle couleur autre que celles qui sont reconnues par le standard : sujets mal marqués, crème, meunier, dun, fraise, bronze, etc... On donne à ces sujets une chance de gagner en ne prenant pas leur couleur en compte.

MARQUES

La tête est blanche au-dessus d'une ligne horizontale passant juste sous l'œil. Les rémiges primaires sont blanches (10 × 10). La queue et le croupion sont blancs ainsi que le dos. Les marques doivent être pures.

QUALITÉ DE PLUMAGE

La qualité du plumage peut faire la différence entre un champion et un sujet médiocre.

La structure dépend de la tenue de chaque plume dont la hampe doit être solide et ferme ; sinon la tenue de l'ensemble sera défectueuse. Les plumes de bonne qualité offrent une résistance aux batailles et aux manipulations. Les barbes des plumes sont très rapprochées et réunies par une grande quantité de barbules qui les tiennent fermement.

En résumé, il importe que le Capucin se présente spontanément en se redressant et qu'il exhibe alors une structure très dense, bien équilibrée, aux lignes harmonieuses.

La forme raffinée et les couleurs du Capucin l'ont fait comparer par Levi à une fleur, le chrysanthème du monde colombicole.

(à suivre)

Dans un prochain numéro, nous citerons quelques méthodes d'éleveurs pour sélectionner et présenter leurs Capucins en exposition.

L'Alouette de Cobourg

L'Alouette de Cobourg est un pigeon originaire de la région de Saxe-Cobourg, en Allemagne. Neumeister le décrit en 1837 et émet l'hypothèse que le Bouvreuil Archangel et le Romain sont ses ancêtres, associés probablement au Bagadais de Nuremberg et au pigeon ramier ; de ce dernier il rassemble d'ailleurs un certain nombre de caractères.

C'est un pigeon de forte taille, pesant entre 700 et 750 g. Long et bien campé, il doit donner l'impression de vigueur et de puissance. Les coloris pastels de son plumage et son plastron ocre sont ses principales caractéristiques.

TÊTE :

Elle est étroite et légèrement bombée. Le front un peu fuyant. Elle ne doit être ni trop fine, ni trop forte (tête de Romain) ou trop plate.

YEUX :

Ils sont rouge-orangé vif, le tour d'œil est de couleur chair et de texture fine.

Les yeux pâles tendant vers le jaune, fréquemment rencontrés, doivent être évités. C'est un défaut grave révélant souvent une souche dégénérescente ou un sujet faible.

N'oublions pas que l'œil traduit l'état de santé du pigeon et qu'à lui seul il en dit souvent long sur la qualité de la souche considérée.

Tout tour d'œil rouge, rosé ou granuleux est également à proscrire chez les jeunes sujets.

Effectivement, il faut noter que l'Alouette de Cobourg a tendance en vieillissant à voir son tour d'œil se colorer légèrement et perdre la finesse de sa texture. Cela ne doit pas être considéré comme un défaut chez un sujet de plusieurs années.

BEC :

De couleur corne claire (blanc rosé), il est droit, assez long, la mandibule supérieure légèrement recourbée à son extrémité. Les morilles sont blanches, fines et étroites. Elles sont proportionnelles au bec.

Il s'agit là d'un problème important ; trop de sujets présentent un bec foncé ou crayonné (trait foncé sur bec clair). Si chez la variété écaillée on tolère des mandibules légèrement plus colorées, il va de soi que chez les deux autres on doit exiger la couleur claire.

C'est un défaut difficile à éliminer une fois qu'il est installé dans la souche ; il est donc prudent de ne garder que des sujets au bec bien clair.

COU :

De longueur moyenne, large à la base, il s'amincit sensiblement vers la tête de manière harmonieuse. La gorge est bien arrondie, ne présentant ni cassure ni fanon.

On éliminera les sujets présentant un cou trop fin et trop allongé (sujets généralement légers).

POITRINE :

Elle est large et proéminente, donnant au sujet une allure forte. Elle ne doit pas être trop plate ou trop étriquée, ce qui enlève au sujet toute expression de puissance.

PLASTRON :

De couleur ocre vif, il ne s'étale ni sur le cou ni sur le ventre. Toutefois, les limites ne sont pas nettes et la couleur va en se dégradant, notamment vers la base du jabot.

Il faut insister sur le fait que la couleur doit être intense ; trop de sujets ont un plastron trop pâle, à peine visible. Il s'agit tout de même d'une des particularités de la race, des efforts doivent donc être faits en ce sens...

DOS :

Long et large, légèrement incliné vers la queue, il présente une ligne harmonieuse et ne doit en aucun cas être découvert.

AILES :

Longues et bien serrées au corps, elles reposent sur la queue dont elles rejoignent presque l'extrémité ; elles recouvrent bien le croupion ; les rémiges sont larges.

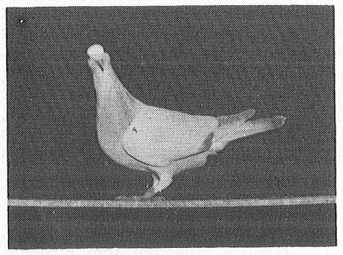
Les ailes ne doivent ni se croiser au-dessus du dos ni découvrir celui-ci (ailes pendantes).

QUEUE :

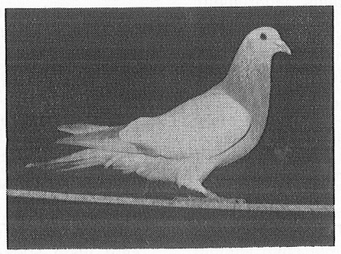
Elle est longue, étroite et bien fermée. Elle ne doit pas être large et encore moins fendue. Il faut éliminer sans hésitation tous les sujets qui n'ont pas la queue bien fermée, même s'ils sont d'excellente qualité par ailleurs. Dans le cas contraire, on a rapidement la désagréable surprise de voir ce défaut apparaître chez de nombreux jeunes et il est très difficile de s'en défaire. Il faut se montrer intransigeant sur ce point et ne jamais récompenser dans une exposition un sujet porteur de cette tare.

PATTES :

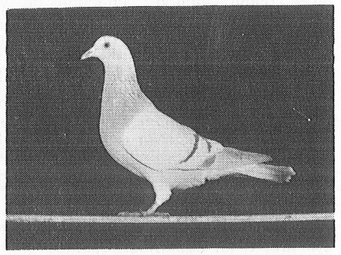
Elles sont de longueur moyenne, bien lisses et rouge écarlate. Les ongles sont de couleur corne claire comme le bec. La présence de petites plumes à la base des pattes est considérée comme un défaut ; toutefois, certains sujets très forts peuvent posséder ce léger duvet ; utilisés à bon escient, ils peuvent être conservés comme reproducteurs.



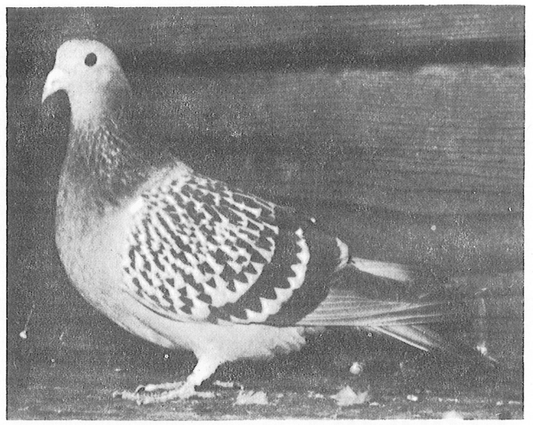
Femelle Argentée unie. La poitrine est large et proéminente. Elevage de M. NUSSBAUM.



Mâle Argenté uni. L'Alouette de Cobourg est un pigeon de forte taille. Elevage de M. NUSSBAUM.



Mâle Argenté barré. Les barres sont fines et régulières. Elevage de M. NUSSBAUM.



Alouette de Cobourg maillée.
Propriétaire : Dr WAHLER (Bremen - R.F.A.).

PLUMAGE :

Caractère essentiel chez l'Alouette de Cobourg, il est lisse, bien serré au corps, très fourni et légèrement saupoudré. Comme dans toutes les races, il reflète la santé du pigeon. Un sujet présentant un plumage flou, ébouriffé, cassant, est en mauvaise santé ou provient d'un élevage à bout de souffle.

Il peut paraître curieux d'insister sur ce point ; pourtant, il n'est pas rare depuis quelque temps de rencontrer des alouettes bien typées présentant un mauvais plumage. Cela devrait être un signe d'alarme pour les éleveurs concernés, l'apport d'un sang nouveau semblant alors nécessaire.

COULEUR :

Il existe trois variétés : argentée unie, argentée barrée et écaillée.

La variété écaillée présente une coloration générale un peu plus foncée que les deux autres.

Nous décrirons d'abord les variétés unies et barrées. La tête est de couleur gris tendre très pur. Elle ne présente ni souillures, ni traces nuageuses. Les reflets jaunes, bruns et les traces de « rouille » sont des défauts graves.

Le cou, gris argenté aux reflets bleu-vert, ne tend ni vers le blanc ni vers le gris foncé. Il ne doit pas apparaître de traces farineuses (décoloration blanchâtre de l'extrémité des petites plumes du cou).

Le dos est de couleur gris ardoise clair.

Le manteau, gris très pâle presque blanc, est très pur et ne doit en aucun cas être nuageux.

Chez les barrées, il est ornementé de deux barres fines gris ardoise foncé, bien parallèles, qui ne doivent être ni noires, ni tachées de rouille ou décolorées.

Éviter la présence d'une 3e barre.

Les rémiges sont gris ardoise foncé. C'est un point important sur lequel il semble nécessaire d'insister. Beaucoup trop de sujets ont les rémiges trop claires, tachées ou jaunâtres.

La variété écaillée, outre une coloration de la tête et du cou un peu plus foncée, possède un manteau uniformément recouvert de triangles gris ardoise foncé, formant un dessin régulier et homogène, sans trous clairs et sans taches foncées. L'arrière du manteau est ornementé de deux fines barres parallèles comme chez la barrée.

L'obtention de sujets valables dans les trois coloris passe nécessairement par l'utilisation d'accouplements judicieux.

L'Alouette de Cobourg est une race difficile à sélectionner. Les sujets obtenus sont souvent trop clairs (absence de plastron, rémiges pâles, cou farineux) ou trop foncés. Il faut en conséquence utiliser la possibilité qui nous est offerte de posséder trois variétés. Il faut savoir avant tout que les variétés unies et barrées sont difficilement dissociables et que les meilleurs résultats sont obtenus à partir du croisement unie × barrée. Les barrées peuvent sans difficulté être travaillées entre elles si on a la chance de posséder une souche aux couleurs claires. Par contre, l'utilisation de croisements entre unies sur plusieurs générations aboutit à l'obtention de sujets trop clairs présentant les défauts décrits précédemment.

D'une manière relativement schématique, on peut considérer que les écaillées peuvent servir à redonner du ton à des unies trop décolorées et que les unies peuvent permettre d'éclaircir des barrées trop foncées.

L'utilisation de sujets écaillés pour redonner un peu de plastron et obtenir des rémiges plus foncées chez les unis et les barrés serait, à mon avis, une solution intéressante. Dans ce cas, il n'est évidemment pas nécessaire de choisir des sujets écaillés présentant un beau dessin.

La variété écaillée est difficile à sélectionner car aux difficultés rencontrées chez l'unie et la barrée s'ajoute celle d'obtenir un dessin régulier. Il semble donc sage de conseiller au débutant d'apprendre à connaître les deux autres avant de s'attaquer au dur problème de l'écaillée.

L'idéal, pour bien maîtriser les différents croisements entre ces trois coloris, est de connaître quelques règles génétiques de base. Elles permettent notamment un gain de temps considérable. Nous n'entrerons pas dans la description de toutes les possibilités de croisements, mais la connaissance de quelques petits « trucs » permet de s'en sortir relativement vite.

Des sujets purs sont des sujets issus d'accouplements faits à partir de la même variété depuis de très nombreuses générations. Quand on considère des sujets purs, l'écaillé domine le barré qui lui-même domine l'uni.

Ceci signifie que quand on croise un sujet écaillé avec un barré (purs), tous les jeunes obtenus sont écaillés. Toutefois, ces jeunes sujets de 1re génération sont porteurs de « barré » et si on les croise avec un sujet barré, on obtient en 2e génération une moitié de sujets écaillés et une moitié de sujets barrés. Le raisonnement est le même quand on croise un sujet barré pur avec un uni.

Il est évidemment indispensable de bien connaître l'origine de ses sujets pour pouvoir se baser sur les règles génétiques.

Prenons l'exemple simple de l'éleveur qui veut utiliser un sujet écaillé pour améliorer la couleur de la variété unie.

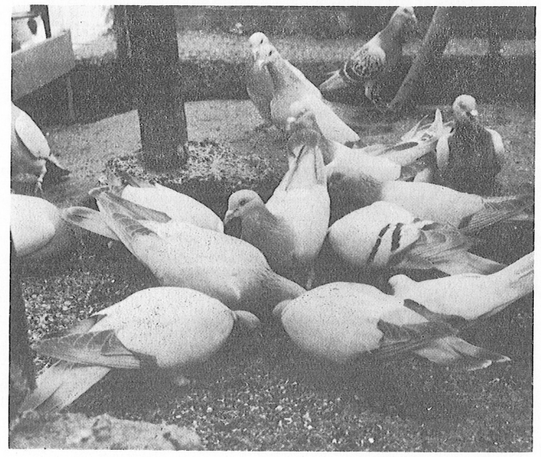
Il choisit un sujet qu'il sait porteur d'uni et l'accouple avec un uni. Il va obtenir en 1re génération 50 % de sujets écaillés (porteurs d'uni) et 50 % d'unis. Ainsi donc dès la 1re génération, il obtient des unis à partir desquels il pourra continuer son travail.

Le même éleveur, s'il n'avait pas connu sa souche, aurait pu au hasard choisir un sujet écaillé pur. Il aurait alors obtenu en 1re génération 100 % d'écaillés et aurait perdu une saison. Ainsi donc, la règle de base est de bien connaître ses sujets pour les utiliser au mieux.

Chaque éleveur rencontrera évidemment des problèmes différents auxquels bien souvent seule son expérience personnelle lui permettra de faire face et de trouver le remède adéquat.

Bien sûr, quelques règles de base sont à respecter comme par exemple ne pas conserver trop de sujets présentant le même défaut, ne pas les croiser entre eux et ne pas croiser leurs enfants entre eux afin de ne pas sélectionner ce défaut.

Il faut éliminer systématiquement (même si parfois cela fait mal au cœur...) les sujets présentant les défauts graves cités plus haut (queue fendue, bec foncé, œil clair, rémiges jaunâtres et cassantes...).



Groupe homogène d'Alouettes de Cobourg auquel s'est mêlé un Rouleur Oriental qu'on n'avait pas invité. Elevage de M. NUSSBAUM.

Enfin, il faut savoir que la qualité prime sur la quantité, mieux vaut obtenir peu de sujets mais de bons sujets que de nombreux sujets moyens ou mauvais. Là aussi, cela peut paraître évident à certains ; malheureusement, beaucoup d'éleveurs ne connaissent pas cette règle, il suffit pour cela de regarder certains pigeons mis en vente dans les expositions...

Les conseils donnés ci-dessus le sont bien évidemment à titre indicatif, personne n'a la prétention de connaître une race sous toutes ses coutures ; là est le charme de la colombiculture. Les éleveurs les plus chevronnés en apprennent encore tous les jours et en sont conscients.

Le but était d'orienter l'éleveur débutant, qui souvent confronté à un tas de problèmes, ne sait distinguer les graves des moins graves. A mon avis, il est souhaitable de s'établir un plan de travail en fonction des défauts de sa propre souche afin d'améliorer en priorité les points essentiels comme le bec, les rémiges, le plastron pour aborder ensuite un travail de finition (tour d'œil bien fin, barres très régulières...).

Et puis, chez l'Alouette de Cobourg comme pour toutes les races, il ne faut surtout jamais céder au découragement, même si au début les résultats se font attendre. Tôt ou tard, à force de persévérance, les efforts seront récompensés et la joie d'observer le fruit d'un travail de longue haleine fera oublier les déceptions d'un démarrage difficile. C'est peut-être là d'ailleurs que les difficultés commenceront réellement car une fois le but atteint, il est souvent difficile de se maintenir...

P. NUSBAUM.

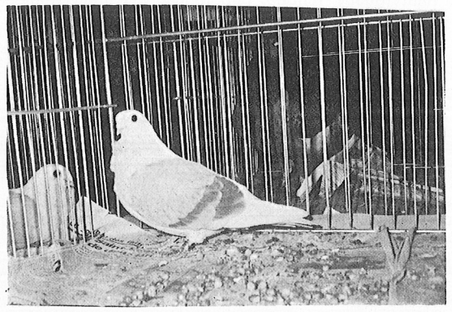
Le Cravaté Français

par Charles QUIROS

Le Cravaté Français est, parmi toutes les races de fantaisie Française, le seul cravaté. Il est regrettable que dans nos expositions, notre Cravaté national ne soit pas présenté en plus grand nombre. Je pense que grâce au travail actuellement fait en profondeur par le Club Français de tous les Cravatés, nous allons à l'avenir le voir en plus grande quantité dans les expositions.

Le Cravaté Français est, comme la plupart des cravatés, d'un tempérament gai, affectueux avec son maître. Il est toujours en mouvement dans une volière ou en liberté. C'est un très bon reproducteur qui s'occupe très bien de ses petits ; à mon avis, il mérite que les éleveurs français s'intéressent de plus en plus à cette race de petite taille. Je dis bien que c'est un pigeon de petite taille puisqu'il ne pèse que 300 grammes environ. Son envergure est de 65 cm, sa longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la deuxième plume du vol est de 21 cm.

Le Cravaté Français doit avoir un port fier, d'une allure gracieuse et dégagée. Court et large d'épaule, il est trapu et arrondi, bas sur pattes, redressé vu par devant, d'une allure vive, avec un plumage serré et assez court. La tête du Cravaté Français est une des parties essentielles et la plus difficile à obtenir, afin qu'elle soit conforme au standard. Je pense que cela est dû au fait que de nombreux éleveurs ont effectué des croisements avec d'autres cravatés comme le Cravaté Allemand à bouclier coloré, le Smerle ou le Turbit.



Cravaté Français.
P.H. à Dôle et G.P.H. à Saint-Aubin en 1984.
Prop. : R. JOFFROY Photo : Ch. QUIROS

SÉLECTION POUR AVOIR DE BONNES TÊTES

L'éleveur de Cravatés Français se doit, pour obtenir des bonnes têtes, sélectionner les sujets qui présentent les meilleures. Il n'est pas bon d'introduire dans son élevage des cravatés d'une autre race. Cela irait contre les résultats recherchés. C'est ainsi qu'un éleveur du Club Français des Cravatés m'a écrit en me signalant que de temps en temps il avait dans ses couvées des Cravatés Français avec des huppes. La tête du Cravaté Français est lisse, sans huppe ni coquille.

Une bonne tête de Cravaté Français doit être assez forte et ronde, de profil la tête est arrondie. La courbure ne doit offrir aucune irrégularité. Du bec à la nuque, il ne doit y avoir aucune saillie ni creux. Le crâne doit être le plus large possible, et aussi large à l'avant qu'à l'arrière. Tous ces points ont une grande importance. Les sujets qui ont une petite tête plate ou pincée au niveau des morilles sont à éliminer.

Le bec est court et épais, d'une longueur de 12 mm, de couleur blanche. Les morilles sont assez larges et blanches. L'œil est brun (vesce), grand et rond. Le cou gros et court avec un fanon qui donne plus de valeur au sujet, car avec la cravate cela contribue grandement à donner à ces petits pigeons une allure fière et trapue.

La cravate comprend le jabot et la rosette. Le jabot est fourni de longues plumes fines. Ces plumes sont disposées de chaque côté d'une raie médiane, et retroussées vers le haut, tout en étant un peu inclinées de chaque côté de cette raie, en s'épanouissant ensuite en forme de rose à la partie supérieure de la poitrine et cela autour d'un point central, qui le plus souvent apparaît à nu.

LES MARQUES DU PLUMAGE

Le fond du plumage est blanc, seul le manteau est coloré, à l'exception naturellement des dix premières pennes du vol qui doivent être blanches. Souvent nous trouvons des taches de couleur dans les cuisses (culotte). Il est conseillé de ne pas accoupler deux sujets ayant ce léger défaut. Mais au contraire d'accoupler un sujet ne présentant pas ce défaut avec un ayant des taches dans les cuisses, à condition que le sujet ayant ce léger défaut soit très bon. Dans le cas contraire, il vaut mieux éliminer ce sujet. Les couleurs sont bleu barré noir, noir, rouge, jaune, meunier, crème, brun ; puis dans toutes ces couleurs les écaillés.

COMMENT CONDUIRE L'ÉLEVAGE DU CRAVATÉ FRANÇAIS

Il me semble que les éleveurs de Cravatés Français se doivent de travailler en consanguinité. Ils doivent toujours conserver pour leur reproduction les jeunes sujets qui sont les plus proches du standard. Ces sujets seront de préférence choisis parmi les plus forts et les plus robustes. Il ne faut pas oublier que pour garder une race dans sa pureté, ce n'est que par la consanguinité que nous le pouvons. A mon avis, introduire une autre race afin d'améliorer tel ou tel défaut est une erreur fondamentale.

Charles QUIROS,
Secrétaire Général Adjoint
du Club Français de tous les Cravatés.

LE PROBLÈME DU CRAVATÉ FRANÇAIS

par J. FRANCQUEVILLE

La tête du Cravaté Français, voilà la difficulté première à laquelle se heurtent les éleveurs ! Et les juges de souligner la carence à ce niveau.

On a pu lire, dans des comptes rendus de jugements que les Cravatés Français ne sont pas au point : « les têtes sont encore fines, étroites et pas assez rondes pour un bon nombre de sujets ; les cravates pourraient être plus fournies... »

Ou encore : « J'ai trouvé une tête fabuleuse chez un Cravaté Français à Ch. Bouquet ; un autre meunier, toujours à lui, fait champion de France... Ch. Bouquet est à l'origine du renouveau de cette belle race. »

Un autre juge signale que, sur 30 sujets exposés à un championnat, 3 seulement pouvaient correspondre au type.

Alors, si le Cravaté Français est loin d'être au point à une exception près, que faire pour l'améliorer ?

1° S'en procurer dans les expositions.

Est-ce possible ?

A titre d'information, voici des chiffres relevés dans dix palmarès :

		Nombre de Cravatés Français exposés	
Lille	1985	1	
Mulhouse	»	4	
Belfort	»	0	
Marseille	»	4	
Juvisy-sur-Orge	»	8	
Lille	1984	4	(Nationale S.N.C.)
Belfort	»	0	
Antibes	»	0	
Montauban	»	0	
Châtellerault	»	18	(Championnat - concouraient aussi 27 Cravatés Italiens et 44 Cravatés Orientaux).

Il est évident qu'il est quasi impossible d'en acheter en exposition.

2° S'en procurer chez les éleveurs.

On peut penser que s'ils ne les exposent pas c'est qu'ils n'en ont pas de très corrects.

Si l'on s'en réfère aux commentaires des juges, un seul éleveur en détient de bons ; il ne peut en fournir à tous ! Et même s'il pouvait, tous les élevages seraient vite consanguins et la productivité baisserait progressivement. La consanguinité est utile mais il faut savoir la doser.

Alors comment améliorer nos souches, se demandent les éleveurs ?

M. QUIROS dit que pour obtenir de bonnes têtes, il faut sélectionner les sujets qui présentent les meilleures. Et si l'on n'a que des têtes étroites et fines ?

Je ne partage pas l'avis de M. Quiros lorsqu'il écrit « qu'il n'est pas bon d'introduire dans son élevage des Cravatés d'une autre race ».

Certes, cette pratique est un retour en arrière lorsqu'il s'agit d'une race très répandue, bien représentée, qu'il est facile de se procurer. C'est loin d'être le cas pour le Cravaté Français.

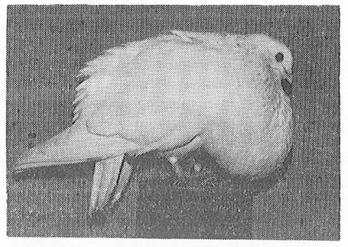
S'ils veulent sortir de l'impasse, les éleveurs de Cravatés Français peuvent, par un croisement judicieux, améliorer leur souche. La huppe n'est pas un défaut rédhibitoire, bien qu'elle pose un problème de temps de sélection. En principe, c'est un caractère récessif qui disparaît en première génération si l'on accouple un pigeon huppé avec un pigeon à tête lisse. Le gène de la huppe peut être transmis ou non aux descendants de cette première génération accouplés avec des pigeons à tête lisse. Pour être sûr qu'un pigeon n'est pas porteur de ce gène, il faut le tester en l'accouplant avec un pigeon huppé. On n'en est certain qu'après avoir obtenu plusieurs couvées de sujets à tête lisse.

Au départ, un seul croisement avec un cravaté ayant une tête ronde et large est nécessaire. Mais lequel ? Parmi les Cravatés Allemands à bouclier coloré et tête lisse de préférence, il en est certainement qui feraient l'affaire. Ensuite, c'est une affaire de patience. Sélectionner de bonnes têtes d'abord, c'est primordial ; quant à la couleur, il sera facile de la travailler progressivement.

Le Marchenero

ORIGINE :

Le Marchénéro a comme origine, au départ de sa création, une ancienne race de pigeon Espagnol « le Colitéjo », qui existait déjà au 15e siècle. Il faut que je précise que le mot « Colitéjo » de cette race ancienne vient du mot cola qui veut dire queue. Car c'était une des caractéristiques de cette vieille race de pigeon Espagnol. Le Colitéjo en volant ramenait sa queue vers l'avant, et lorsqu'il se posait il faisait la même chose. Le Marchénéro a hérité toutes ces qualités. C'est en Andalousie, et principalement dans la région de Séville, que les éleveurs se sont attachés depuis plusieurs générations à fixer le type, la race et sa morphologie, puis établirent un standard.



Marchénéro Macho. Photo Rafael YUSTE.

L'AVENIR DU MARCHÉNÉRO :

C'est un pigeon que nous trouvons dans les expositions en Allemagne beaucoup plus souvent qu'en France. Le standard du Marchénéro est reconnu officiellement en Allemagne. En France, son standard figure sur le recueil des standards de la S.N.C. Nombreux sont les éleveurs en France et en Allemagne qui sont passionnés pour ce pigeon. Il faut dire que comme toutes les races de pigeons Espagnols, le Marchénéro est un pigeon calme, docile et qui s'attache à son maître. Il est facile à dresser en cage d'exposition, et lorsque l'on s'approche de la cage, il vient en roucoulant vous picorer la main par des petits coups de bec.

LES QUALITÉS DU MARCHÉNÉRO :

C'est un pigeon classé dans la catégorie des pigeons de posture. Il a une particularité supplémentaire en plus de toutes celles citées au début de cet exposé, c'est sa légèreté. Lorsqu'il vole, il donne l'impression de voir en l'air une boule de coton qui flotte au gré du vent. Sa queue est ouverte et rabattue vers le bas en angle droit. C'est aussi un pigeon de vol que les éleveurs Espagnols utilisent beaucoup. Au moment de se poser, il rabat ses ailes qui sont convexes, sa queue est de même rabattue vers l'intérieur du corps, ce qui lui permet de planer. Cette possibilité est due aussi à sa légèreté (250 g). C'est un pigeon qui, en cage d'exposition, donne l'impression d'être plus lourd. Ce phénomène est dû à son plumage qui est flou. En vol, cette légèreté lui permet de rester en l'air. Le Marchénéro n'aime pas voler en solitaire.

Il m'a été donné de voir l'élevage de Marchénéros en plein centre de Séville, chez mon ami José Antonio LOPEZ BARRETO. En juillet 1984, José Antonio LOPEZ BARRETO m'a donné l'occasion de voir de sa terrasse un lâcher d'un groupe de Marchénéros. Cela m'a permis de voir que le Marchénéro est aussi un pigeon de vol qui sait utiliser les vents ascendants. C'est vraiment un merveilleux spectacle que de voir une bande de Marchénéros dans les airs. Les Espagnols appellent cela « Juguété del viento », ce qui veut dire un jouet dans le vent. Pour ma part, je dirai plutôt un cerf-volant en liberté.

Charles QUIROS,
Président du Club Français
des pigeons de races Ibériques.

Le Pigeon Rose des Mares

Au cours de mes récentes vacances à l'Ile Maurice, mon île natale, j'ai eu le privilège de visiter les volières gouvernementales à la Rivière Noire (voir carte), où Carl JONES, un jeune Gallois barbu, est responsable de la reproduction en captivité du Pigeon Rose des Mares et du Kestrel Mauricien (connu localement sous le nom de « mangeur de poules »), qui sont parmi les oiseaux les plus rares du monde. Ces volières ne sont pas ouvertes au public, mais, grâce à des renseignements privilégiés, j'ai pu rendre visite à Carl Jones à sa résidence de Tamarin.

Après m'avoir fait subir un interrogatoire afin de s'assurer que j'étais un colombophile de bonne foi, il m'a gentiment guidé, en compagnie de mon frère, à travers ses volières. Je ne décrirai pas en détail cette visite passionnante, car cet article ne concerne que le Pigeon Rose.

Dans des volières séparées, il y avait environ 8 paires de Pigeons Roses en reproduction, et, dans une vingtaine de cages, des tourterelles, dites de France (selon le parler mauricien), servaient de parents nourriciers. Aussitôt que les pigeons pondent leurs œufs, ceux-ci sont placés sous les tourterelles couveuses. Comme ces tourterelles sont plus petites que les Pigeons Roses, un seul œuf à la fois est placé sous chaque paire de tourterelles. Les pigeonneaux sont nourris pendant 4 ou 5 semaines par les parents nourriciers et sont transférés après séparation, dans les compartiments des volières, réservés aux jeunes, où ils séjournent jusqu'à leur maturité. Les dimensions des volières sont approximativement de 5 mètres de long, 2 mètres de large et 2,50 mètres de hauteur. Des plantes indigènes poussent à l'intérieur de ces volières. Comme les pigeons adultes, tout spécialement les mâles, ont un instinct territorial très développé, deux paires ne peuvent cohabiter dans la même volière. Au dire de mon guide, deux mâles se battront jusqu'à la mort pour conquérir la suprématie dans leur volière. A part ce petit défaut, les Pigeons Roses sont très doux et calmes de nature. Puisqu'ils construisent, comme la plupart des pigeons, des nids très précaires et puisque, de plus, ils ne sont pas très bons parents en captivité, l'emploi de parents nourriciers devient presque indispensable.

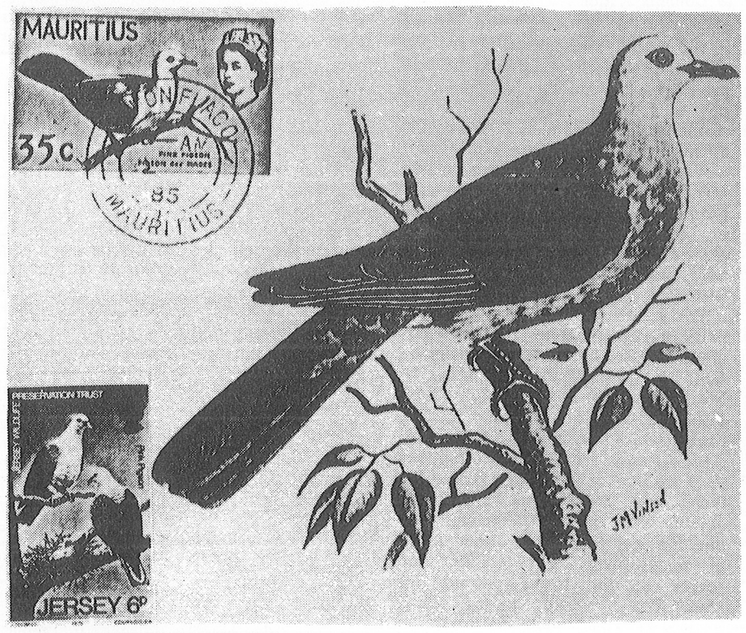
Qu'y a-t-il de si spécial à propos du Pigeon Rose ?

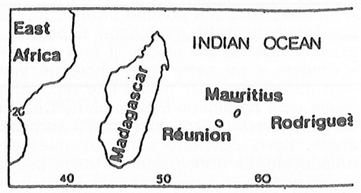
Si vous avez eu l'occasion de voir la série de la Télévision britannique intitulée « Ark on the Move » (L'Arche en marche), présenté par Gerald Durrell, ou si vous avez lu le livre du même auteur « Golden Bats and Pink Pigeons » (Chauves-souris dorés et Pigeons Roses), vous aurez une bonne idée de ce que je raconte. Pour le non initié, je citerai le texte de Gerald Durrell pour décrire le Pigeon Rose :

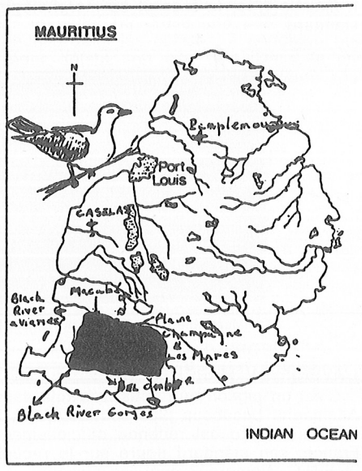
> *« Les couleurs vues de près, même sous un jour artificiel, sont vivifiantes et belles. Le teint chocolat pâle des ailes et du dos, la couleur rouille, d'un rouge renard, de la queue et du croupion, et puis la poitrine large, le cou et la tête d'un gris pâle teinté d'un rose cyclamen. C'était un bel oiseau remarquable. »*

Pour le bénéfice du colombiculteur, j'ajouterai que ce pigeon est approximativement de la taille d'un Lahore.

Presque toute la faune indigène de l'Ile Maurice a disparu comme le Dodo. Il y avait deux types de pigeons sauvages à l'Ile Maurice, lorsque les Hollandais y débarquèrent en 1598 : le Pigeon Bleu ou Pigeon Hollandais, ainsi nommé à cause de ses trois couleurs (bleu, blanc et rouge) comme sur le drapeau national hollandais, et le Pigeon Rose des Mares. Le premier, qui était très bon au goût, fut chassé jusqu'à extinction en 1831. Le Pigeon Rose échappa au même sort, parce que sa chair était immangeable. Les marins hollandais, qui mangèrent sa chair, souffrirent de violents empoisonnements et le laissèrent en paix. A l'état sauvage, le pigeon rose se nourrit des fruits d'arbres indigènes, tels que le « Fandamane » (Aphloeia Mauritiana) et le « bois manioc » (Enrythrospernum Mauritianum), qui contiennent une substance soporifique.







SOCIÉTÉ NATIONALE DE COLOMBICULTURE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

En vue de remettre à jour notre fichier afin de répondre le plus exactement possible aux demandes d'adresses d'éleveurs qui nous parviennent, nous vous demandons de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous et de le faire parvenir à :

Monsieur Claude SIMON
84, Rue Briand — OFFEMONT 90300 VALDOIE

Nous vous demandons, afin de simplifier notre tâche, de nous l'adresser en même temps que votre cotisation 1986, fixée à 90 F et que votre commande de bagues (10 F la dizaine franco).

Par avance, nous vous en remercions.

. . . . . ✂

PARTIE A RETOURNER

No Sociétaire : . . . . . .

NOM : . . . . . Prénom : . . . . . .

Adresse : . . . . . .

Ville : . . . . . .

Code postal : . . . . . .

No Téléphone : . . . . . .

RACES DE PIGEONS ÉLEVÉES

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

COMMANDE DE BAGUES

. . . . .	dizaines	7mm (A)
. . . . .	dizaines	8mm (B)
. . . . .	dizaines	9mm (C)
. . . . .	dizaines	10mm (D)
. . . . .	dizaines	11mm (E)
. . . . .	dizaines	13mm (F)

Soit . . . . . x 10 F. . . . . .

Cotisation . . . . . 90 F

TOTAL . . . . . .

OBSERVATIONS

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

A . . . . . le . . . . . .

Signature :

Société Nationale de Colombiculture

Pigeon Club Français et les Amis du Pigeon Réunis

GROUPEMENTS D'ÉLEVEURS ET D'AMATEURS
Fondé en 1903

Banque : Crédit Agricole
C.C.P. 2204-40 Paris

DEMANDE D'ADMISSION

Je soussigné (Nom et prénoms) : . . . . . .

demeurant : . . . . . .

demande à être admis comme adhérent à la Société : **(Cotisation : 90 F par an).**

Cotisation à adresser au Président : **C. SIMON - 84, Rue Briand, OFFEMONT 90300 VALDOIE.**

A . . . . . le . . . . . .

Signature du Candidat :

. . . . . ✂

Société Nationale de Colombiculture

Pigeon Club Français et les Amis du Pigeon Réunis

GROUPEMENTS D'ÉLEVEURS ET D'AMATEURS
Fondé en 1903

Banque : Crédit Agricole
C.C.P. 2204-40 Paris

DEMANDE D'ADMISSION

Je soussigné (Nom et prénoms) : . . . . . .

demeurant : . . . . . .

demande à être admis comme adhérent à la Société : **(Cotisation : 90 F par an).**

Cotisation à adresser au Président : **C. SIMON - 84, Rue Briand, OFFEMONT 90300 VALDOIE.**

A . . . . . le . . . . . .

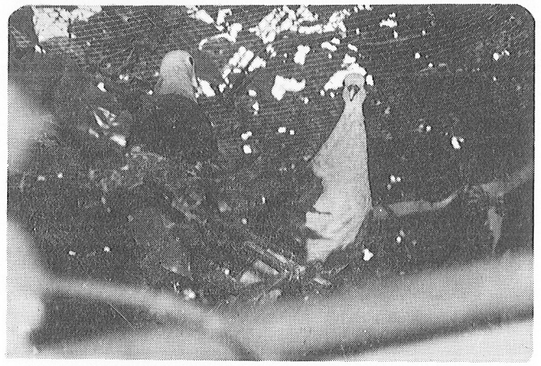
Signature du Candidat :

Imprimerie Typoffset - Chauny

Les pigeons, après avoir ingurgité ces fruits, tombent dans un état de stupeur, qui pourrait expliquer leur manque apparent d'effarouchement. Ici encore, je voudrais citer Gerald Durrell :

> *« Etant donné leur approvisionnement — ou était-ce simplement de la stupidité ? — j'étais surpris de constater qu'il y eut encore des sujets en vie, car ils présentent une cible facile au tueur sans scrupule. »*

Sous le régime colonial français, puis britannique, la plupart des forêts indigènes de l'Ile Maurice furent abattues et le sol converti à la culture de la canne à sucre et d'autres données. La disparition de l'habitat forestier fut la cause principale du déclin rapide de quelques espèces d'oiseaux mauriciens, y compris le Pigeon Rose des Mares. Les cyclones, qui visitent l'Ile Maurice de la mi-décembre à la mi-avril (durant une partie de la saison de ponte), causent parfois de grands dégâts dans les forêts. Comme beaucoup de fleurs et de fruits dont se nourrissent les Pigeons Roses sont détruits durant les cyclones, certains pigeons meurent de faim. Aujourd'hui, le plus grand ennemi de la population décroissante des Pigeons Roses c'est le singe macaque, qui fut importé dans l'île. Celui-ci pille les nids, mange les œufs et les petits, causant des dégâts néfastes.

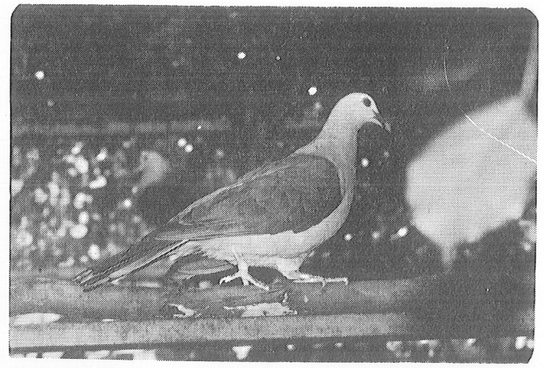


Couple de Pigeons Roses.
Photo : Yves BROUARD - Afrique du Sud.

Il reste aujourd'hui probablement moins de vingt Pigeons Roses à l'état sauvage, ce qui fait que ce type de pigeon est un des oiseaux les plus rares du monde. L'Administration Mauricienne a établi un certain nombre de réserves naturelles où le Pigeon Rose est protégé par la loi et les nids situés dans les bois de cryptomeria (cèdre du Japon) sont surveillés par les forestiers durant la saison de ponte (de novembre à mars). Toutefois, on ne peut rien faire contre le vandalisme des singes, car la population hindoue, qui est en majorité a l'Ile Maurice, s'insurge contre la destruction des macaques à cause de leur conviction religieuse.

Entre 1975 et 1977, Gerald Durrell, fondateur de la « Jersey Wildlife Preservation Trust », a organisé directement ou indirectement des expéditions à l'Ile Maurice pour capturer des spécimens de Pigeons Roses à des fins de reproduction en captivité.

Grâce à ses efforts et à ceux de John Hartley, son assistant, de David McElvey (le prédécesseur de Carl Jones à l'Ile Maurice) et surtout, avec l'appui solide du Gouvernement Mauricien, représenté par Wahab Owadally, le dynamique conservateur des bois et forêts, à la fin de 1977, il y avait



Le Pigeon Rose.
Photo : Yves BROUARD - Afrique du Sud.

7 pigeons adultes, plus quelques pigeonneaux dans les voliè-res de la Rivière Noire à l'Ile Maurice, et deux paires et un pigeonneau dans les volières de Jersey.

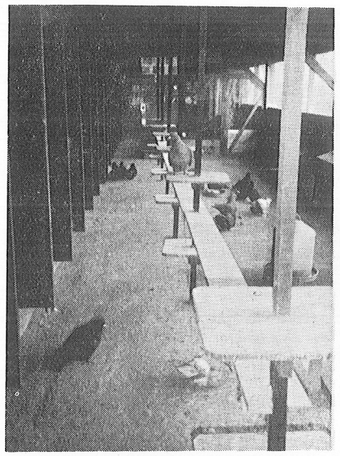
Le programme de reproduction en captivité a connu un grand succès, surtout à l'Ile Maurice. A ce jour, environ 120 Pigeons Roses ont été reproduits en captivité à travers le monde. Quelques spécimens ont été envoyés dans les jardins zoologiques de Dusseldorf en Allemagne Fédérale, et à ceux de New York et d'Albuquerque aux États-Unis. Jusqu'à présent, ces zoos n'ont pas eu beaucoup de succès avec leur reproduction.

Si vous visitez l'Ile Maurice, vous pouvez voir quelques sujets au Parc d'oiseaux de Caselas (une nouvelle attraction touristique) et peut-être, avec un peu de chance, au Jardin Botanique des Pamplemousses (une attraction touristique populaire). Lorsque les volières de l'État devinrent surpeuplées, les autorités décidèrent de relâcher certains sujets dans la nature, mais ne voulurent pas les relâcher dans leur habitat naturel (aux gorges de la Rivière Noire, à la forêt de Macabé et de Bel Ombre), de crainte que les pigeons de volière transmettent aux pigeons sauvages les microbes de la « civilisation ». Donc, une vingtaine de Pigeons Roses furent lâchés dans le beau jardin des Pamplemousses, où ils sont nourris journellement, jusqu'à ce qu'ils puissent pourvoir à leurs propres besoins. Il est trop tôt pour évaluer si cette expérience est heureuse, parce que déjà quelques pigeons ont été tués par des petits garnements.

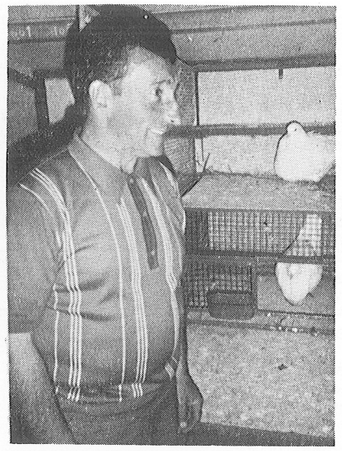
Il est agréable de constater que la coopération internationale entre l'État Mauricien, l' « International Council for Bird Preservation » et la « Jersey Wildlife Preservation Trust », a travaillé dur pour essayer de sauvegarder le Pigeon Rose. Cet exemple de coopération est essentiel dans l'effort pour la sauvegarde des espèces en voie de disparition.

Pour le bénéfice des philatélistes et des collectionneurs thématiques, il est bon de noter que le Pigeon Rose a déjà paru sur la valeur 35 C d'un timbre dans la série des oiseaux de l'Ile Maurice de 1965 et de 1967. En 1980, Jersey (Iles de la Manche) a aussi émis un timbre du Pigeon Rose de la valeur de 6 P dans sa série commémorative de la « Jersey Wildlife Preservation Trust ». L'Ile Maurice envisage en juillet prochain d'émettre une série commémorative de timbres exclusivement sur le Pigeon Rose.

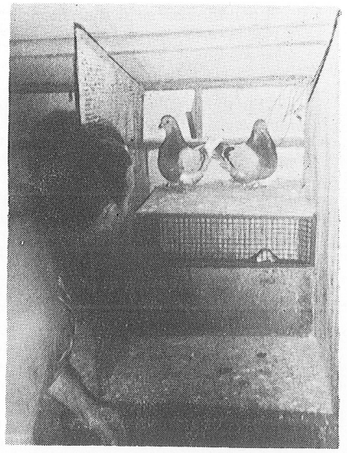
Yves BROUARD,
« Bagatelle »
78, Fourth Avenue, LINDEN 2195
Johannesburg (Afrique du Sud).



Vue du pigeonnier de M. LE GOURRIEREC.
Photo : Nathalie DELAUGERE.



André MARQUER
et sa magnifique femelle Mondain blanc.



André MARQUER
et sa très belle femelle Mondain meunier.

VISITES D'ÉLEVAGES

EN PAYS BRETON

Début juillet, il m'a été donné de me rendre à Loudéac, petite ville située en plein cœur de la Bretagne.

J'ai profité de l'occasion pour rendre visite à quelques éleveurs de la région qui m'ont accueilli avec beaucoup de gentillesse.

J'ai tout d'abord rencontré M. André MARQUER qui habite la petite commune de Trévé, située à quelques kilomètres de Loudéac. « Dédé » — on l'appelle là-bas — élève des Mondains depuis de nombreuses années. Il a la chance de disposer de beaucoup de place pour ses pigeons. Actuellement, il répartit son élevage dans trois endroits différents.

Le premier est situé à proximité de son domicile. La presque totalité de ses reproducteurs y est hébergée. Les locaux ressemblent aux poulaillers en préfabriqué que l'on rencontre partout avec possibilité pour les pigeons de sortir s'ébattre dans une grande volière.

A l'intérieur de ce bâtiment, adossées au mur du fond et sur toute sa longueur se trouvent des cases confectionnées en cornières métalliques par M. MARQUER. Chaque couple dispose d'une case spacieuse abritant deux nids de manière à permettre à des sujets de couver à nouveau tout en élevant leurs petits. Un seul étage de cages s'aligne à environ un mètre du sol, reposant sur une sorte de table de soutien réalisée en cornière.

Sur le sol cimenté se trouvent des mangeoires qui renferment un mélange de grains dont la composition s'équilibre autour du blé, du maïs, du pois, des féveroles et du dari principalement.

Bien sûr, l'éleveur donne à ses pigeons un condiment minéral équilibré et pratique avec discernement les traitements nécessaires au bon état de ses sujets.

Je constate en effet une excellente hygiène et je vois des Mondains en bonne santé.

Ce premier pigeonnier renferme des reproducteurs de qualité, patiemment sélectionnés par notre ami « Dédé ». C'est ainsi que je note, en particulier, la présence d'une magnifique femelle blanche — bien courte, à la jolie tête fine — d'une femelle Meunier de haute qualité et des éléments intéressants en bleus et rouges... de quoi obtenir de bons résultats aux prochaines expositions.

Le deuxième pigeonnier est une annexe du premier, c'est-à-dire que nous y trouvons également des reproducteurs, mais en petit nombre : quelques couples constitués en dernière minute ou quelques sujets considérés comme indésirables dans le premier local.

Cette annexe s'abrite sous une soupente de toit. L'aménagement en est rudimentaire et le sol fait de coquillages concassés grossièrement.

Le troisième pigeonnier utilise une pièce désaffectée située dans une vieille bâtisse. Quelques cases abritent des Mondains jaunes essentiellement.

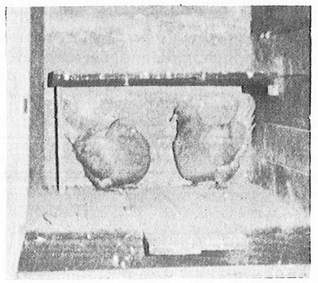
Malgré tout, les effectifs sont réduits dans cette couleur où notre ami veut concentrer ses efforts ainsi qu'en noir — où il a quelques déboires en ce moment — variété dans laquelle il fut, voici quelques années, un maître.

Cette pièce débouche sur une très grande volière qui permet aux jeunes, après sevrage, de s'ébattre et de se parfaire avant les expositions où ils iront défendre les couleurs de leur propriétaire.

C'est donc un élevage parfaitement tenu que celui d'André MARQUER, avec lequel j'ai passé d'agréables moments à parler de notre pigeon favori.

C'est en la compagnie de ce dernier que je me suis rendu à Guénin, dans le Morbihan, à une quarantaine de kilomètres de Loudéac, pour rencontrer M. Benjamin le GOURRIEREC dont le nom est connu de tous les éleveurs de France et de Navarre.

Homme sympathique, passionné par le Mondain depuis bientôt quarante ans, M. le GOURRIEREC nous a conduit à son élevage qui se trouve éloigné de son domicile d'environ 500 mètres.



Deux magnifiques Mondains jaune clair
appartenant à M. LE GOURRIEREC.
Photo : Nathalie DELAUGERE.

M. le GOURRIEREC a fait construire, voici quelques années, un magnifique pigeonnier avec volières attenantes. Lors de l'arrivée, le « coup d'œil » est surprenant. Le spectacle est magnifique d'autant plus que le soleil est de la partie et que les pelouses qui couvrent le sol des volières sont sous les feux du projecteur. Une porte sur le côté du bâtiment qui sert de pigeonnier est bien gardée par un berger allemand qui ne connaît que son maître.

Une fois ce passage franchi, nous accédons à l'intérieur du pigeonnier. C'est immense. Ce local abrite une première salle où se trouvent les reproducteurs, une seconde est destinée essentiellement aux jeunes et une troisième sert de réserve aux grains et produits d'élevage.

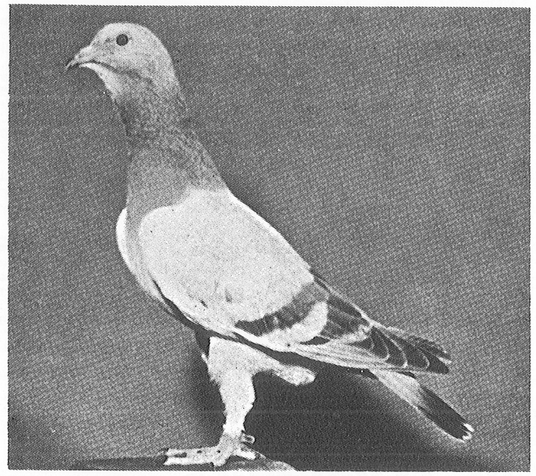
Dans la première salle, lorsque nous tournons le dos à la porte d'entrée, nous avons sur notre gauche et tout le long du mur des séries de cases en bois, spacieuses qui logent les différents couples de reproducteurs. Le pigeonnier est essentiellement peuplé de Mondains rouges et jaunes.

C'est un beau spectacle que de voir cette collection de sujets où la qualité est souvent présente. Je remarque des rouges, bien campés sur leurs pattes, la poitrine proéminente, l'allure fière, qui croisent des jaunes clairs à l'œil rouge, souvent bien typés. Il est vrai que M. le GOURRIEREC est bien connu pour posséder de bonnes souches de jaunes.

La deuxième salle, beaucoup moins vaste que la première, sert d'abri pour les jeunes et quelques autres. pigeons. En ce début juillet, un certain nombre de jeunes se dorent au soleil dans une volière. En dépit du jeune âge de la plupart des sujets, certains signes laissent présager des adultes de valeur et de leurs résultats aux expositions.

Merci M. le GOURRIEREC de m'avoir permis d'admirer votre élevage qui mérite incontestablement le détour.

J'apprends avec stupeur que M. le GOURRIEREC vient de nous quitter brutalement. Que Mme le GOURRIEREC et sa famille reçoivent l'expression de mes condoléances les plus attristées.



Femelle Reehani autosexable.
Photo extraite de l'ouvrage de Levi « Encyclopedia of Pigeon Breeds ». Avec l'aimable autorisation de Levi Publishing Company.

EN ALSACE

De passage en Alsace, j'ai rendu visite à M. Jean-Louis FRINDEL, juge de pigeons depuis 1976 et auteur de nombreux articles publiés dans « Colombiculture ».

M. Frindel est le promoteur de races peu répandues, surtout de races orientales ainsi que de races de voyageurs type beauté.

Ses volières s'alignent le long d'une grande pelouse agrémentée de conifères. Elles sont bordées par une plate-bande plantée de rosiers, qui est l'objet des soins de Mme Frindel.

On dénombre six éléments ayant chacun pour fond un pigeonnier précédé d'une volière non couverte, à l'exception de l'une d'entre elles.

Ces pigeonniers sont partagés en cases munies de 2 nids au même niveau. Le sol est en béton couvert d'un gravier grossier. La nourriture est distribuée dans des trémies ; maïs, pois, vesce, granulé volailles titrant 21 % de protéines. Des abreuvoirs fontaines en plastique pour la distribution d'eau.

Les Cravatés Orientaux sont logés dans la 1re volière ; je remarque des sujets à poitrine large, ayant de bonnes têtes très typiques. Des jeunes de 3 ou 4 jours sont dans certains nids ; les jabots sont bien pleins mais quelques jours plus tard, la forme de leur bec ne permettra plus qu'ils soient nourris par leurs parents et ils seront confiés à des pigeons nourriciers logés dans la 4e volière : Bagadais de Nuremberg, Modènes, Voyageurs...

La deuxième volière est peuplée de pigeons de Beyrouth, de Damascènes et de Genuine Homers.

Dans l'élément suivant se trouvent des Dragons, des Exhibition Homers, des Miroités de Damas et des Messagers de Bassorah (Bassorah est une ville d'Irak reliée à Bagdad par voie ferrée, elle est le port de Bagdad).

Avec André MARQUER pour guide, je suis allé en visite chez Jean-Luc HARNOIS, jeune éleveur, habitant avec ses parents une ferme dans la campagne bretonne.

Jean-Luc ARNOIS dispose de plusieurs pigeonniers abrités dans des bâtiments indépendants assez vastes dans lesquels il élève principalement du Mondain.

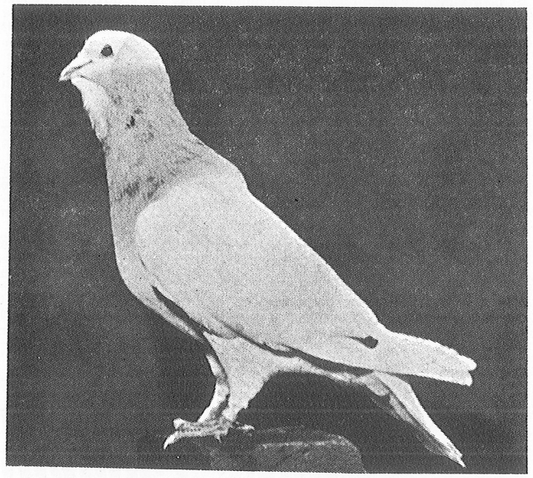
Cette race de pigeons dont il possède pratiquement toute la palette des coloris est rerésentée par de nombreux couples.

Passionné d'élevage depuis quelques années, Jean-Luc HARNOIS se mesure avec la difficile sélection et les concours avicoles où il a déjà remporté des résultats intéressants qui laissent bien augurer de l'avenir.

Il est vrai que ce jeune « mondineux » peut s'appuyer sur de solides « professeurs » dont le sol breton est riche.

Mon séjour très limité dans cette belle région de France ne m'a pas permis de rendre visite à d'autres éleveurs, ce que je regrette bien évidemment. Toutefois, j'espère bien pouvoir, dans un proche avenir, continuer mon tour de Bretagne.

Michel DELAUGÈRE,
Vice-Président
du Club des Amis du Mondain.



Mâle Reehani autosexable.
Photo extraite de l'ouvrage de Levi « Encyclopedia of Pigeon Breeds ». Avec l'aimable autorisation de Levi Publishing Company.

Les jeunes au sevrage sont élevés dans un autre élément qui comprend une cage pour les bébés au sevrage et une volière pour les plus âgés qui peuvent apprendre à manger dans des trémies.

Le dernier élément est réservé aux sujets de plusieurs mois. Dès que les mâles se déclarent, ils sont enlevés et placés ailleurs.

La séparation des sexes a lieu fin août ; elle sera probablement un peu reculée cette année, le froid rigoureux des premiers mois ayant retardé la venue des jeunes.

L'élevage de M. Frindel présente un attrait particulier dû à la rareté des races qui le peuplent

J'ai été surtout intéressée par le Messager de Bassorah que je n'avais jamais vu qu'en photos. L'encyclopédie de Levi présente à la page 108 un mâle jeune et à la page 109 un vieux mâle et une jeune femelle, sous le nom de Reehani, race tout à fait analogue aux pigeons que j'ai vus chez M. Frindel. Ils ont un fanon très prononcé et une tête allongée, la même forme de corps que le Miroité et le Beyrouth. Leur particularité est l'autosexabilité : le mâle homozygote est très clair, presque blanc à l'exception du cou qui est doré ; la femelle est bleu délavé et elle possède la marque dorée au cou. On sait que l'autosexabilité des pigeons a été découverte aux U.S.A. vers le milieu de ce siècle. Quelle ne fut pas la surprise des Américains de réaliser qu'à la même époque, il existait au Moyen-Orient, peut-être depuis plusieurs siècles, une race autosexable, sans que le reste du monde colombicole le sût !

M. Frindel a la primeur de cette race en France. Nous pouvons lui faire confiance, il la répandra et elle viendra s'ajouter à la palette de plus en plus riche des races élevées dans notre pays.

J. FRANCQUEVILLE.

BOITERIES

Un pigeon qui se met à boiter retient immédiatement l'attention de l'amateur. L'oiseau se tient, au repos, le plus souvent la patte malade levée plus ou moins haut. La démarche est caractéristique allant du déplacement « à patte cassée » s'aidant souvent des ailes, à la douleur légère avec légère claudication.

Pourquoi boite-t-il ? L'origine de la boiterie doit être recherchée d'abord par une inspection minutieuse du membre douloureux. Lorsque la boiterie n'est pas très forte, il n'est pas toujours facile de savoir quel est le membre atteint. Il faut alors observer soigneusement le pigeon en marche : il hésite à poser le membre malade et le laisse à l'appui le moins longtemps possible.

Pigeon en mains, en comparer d'abord les deux pattes : chaleur-volume. En soufflant dans les plumes de couverture on recherchera un éventuel « bleu » dû à un choc, voire une blessure. On comparera le volume de chaque articulation, en tenant en même temps la même articulation de chaque patte dans chaque main. Enfin on comparera soigneusement chaleur-volume de chaque doigt et de chaque coussinet plantaire.

Ceci fait et le siège du mal trouvé, quelle en est la cause et quoi faire ?

Il y a d'abord la fracture. Quand elle est totale, franche, c'est vite trouvé. Ça l'est encore plus quand il y a « fracture ouverte », c'est-à-dire qu'un about de l'os cassé a traversé la peau. Dans ce dernier cas, deux seules solutions : tuer ou aller voir l'homme de l'art. S'il y a fracture « classique », on doit remettre d'abord le membre en extension complète de manière à remettre les deux abouts fracturés parfaitement en face l'un de l'autre. Pour les maintenir dans cette position, on met tout le membre, du corps à la bague ou à la naissance des doigts dans une « gouttière » faite d'un tube plastique gros comme le petit doigt et fendu sur toute sa longueur. On l'entrouvre et y introduit le membre, toujours tenu en extension parfaite, et on referme le tube. Les extrémités du tube s'appuient, en bas sur la bague ou le pied, en haut sur la hanche ou mieux sur le corps. Un petit peu de coton hydrophile en haut pour éviter les échauffements. Le haut est fixé par du scotch ruban qui maintient le tube bien fermé... pour 15 à 20 jours.

Ensuite, ça peut être un coup. S'il n'y a aucune blessure, le mieux est... d'attendre. Cela se guérira seul en quelques jours, même s'il y a fracture ou fêlure osseuse, c'est-à-dire aucun déplacement osseux. S'il y a blessure bénigne, juste un peu de poudre antiseptique. Eviter de laver sauf nécessité absolue. En tout cas, ne pas laver chaque jour : la poudre fait pansement antiseptique suffisant jusqu'à cicatrisation. On ne recoudra, après poudrage antiseptique, avec du fil fin ménager tout simple que s'il y a large déchirure de la peau.

Et puis il y a les arthrites : c'est l'inflammation d'une ou plusieurs articulations. La plus fréquente est celle du « jarret » (tibio-métatarsienne), mais ça peut être celle de la hanche (coxo-fémorale) ou de la cuisse (fémoro-tibiale), du pied, des doigts. L'inflammation articulaire n'est pas toujours facile à déterminer et à localiser quand elle est discrète, ce qui n'empêche pas d'être très douloureuse. Hormis des erreurs alimentaires profondes (ration beaucoup trop riche en légumineuses), les arthrites ont pratiquement toujours une origine microbienne : la plus fréquente la Salmonelle de la paratyphose responsable des arthrites tant de la patte que de l'aile (mal d'aile) dans la majorité des cas. L'articulation atteinte gonfle peu à peu par un excès de liquide synovial (épais, glaireux, habituellement incolore mais devenant peu à peu louche, strié de filaments blancs) jusqu'à tripler de volume. Il peut s'agir d'un autre germe, par exemple un staphylocoque qui provoque des symptômes à peu près semblables, souvent plus bénins tout de même avec, des les premiers cas (c'est contagieux) une tendance à se stabiliser, voire à diminuer spontanément.

Le diagnostic différentiel — très important — se fera sur les symptômes concomitants relevés dans la colonie. Pour la Salmonellose : œufs « noirs » au 12e jour de couvage, mortalité brutale au nid à 10-12 jours (à cet âge et pas un autre), diarrhée verte.

Pour la staphylococcie : œufs clairs, mortalité « à l'écaille » ou dans les 2 premiers jours, complications respiratoires fréquentes, mauvaise croissance.

Dans tous les cas, le recours à l'homme de l'art et au bactériologiste s'impose. Le différer ne serait que reculer en pure perte.

Si la ponction de l'articulation diminue beaucoup la douleur elle ne guérit pas. La guérison suppose, localement, l'instillation après ponction, d'un antibiotique et de cortisone et un traitement général par le bec avec les antibiotiques actifs et la cortisone.

En ce qui concerne la paratyphose, la vaccination liée au traitement antibiotique s'impose absolument, sous peine de nouveaux cas de récidives de plus en plus graves. Et ceci pour toute la colonie.

Il peut encore y avoir un furoncle plantaire. Si ce mal est assez rare chez les pigeons de race légère, il est très fréquent chez les pigeons de races lourdes (Mondain, Romain). Il s'agit d'un abcès froid, avec un « pied » très profond s'enfonçant dans le coussinet plantaire. C'est extrêmement douloureux. Si on cherche à l'extraire, on provoque une formidable hémorragie qui exige la pose d'un garrot et n'empêche pas la récidive. Ce furoncle est dû à un microbe (staphylocoque). Il faut donner des bains antiseptiques (Mercryl-ammonium-quaternaire, par exemple) prolongée (5 cm d'eau tiède additionnée de l'antiseptique dans un vieux faitout. On met le pigeon dedans, on met le couvercle et on attend deux heures) et répétés plusieurs jours de suite. Une ou deux injections d'antibiotiques actifs complètent le traitement.

Enfin, le pigeon peut boiter à cause de sa bague. S'il s'agit d'un oiseau aux pattes puissantes, ou ayant quelques plumules aux pattes, cet accident est fréquent. Il faut agir le plus tôt possible, l'établissement d'un œdème (gonflement) de la patte sous la bague rendant l'intervention beaucoup plus difficile, et certains cas pris trop tardivement se terminent par une gangrène sèche avec chute de la patte.

Il faut :

— lubrifier avec de l'huile (jamais d'eau) ;

— dégager les débris qui bloquent la bague avec une petite anse de fil de fer (par exemple une épingle à cheveux) introduite entre patte et bague par l'anse. Quand elle est passée, la tenir légèrement oblique et faire tourner la bague. Si ça n'est pas suffisant, passer un fil sur lequel on a fait plusieurs nœuds dans l'anse du fil de fer et retirer. Les nœuds « ramoneront » l'intervalle et extrairont les saletés. On complète par l'application d'une pommade grasse antibiotique.

Dr J.-P. STOSSKOPF.

DU NOUVEAU DANS L'AVICULTURE ESPAGNOLE

Le vent chaud de Séville se répand dans toute l'Espagne. Ce n'est pas une boutade de ma part, mais une réalité. Je ne veux que pour preuve la nomination des éleveurs Sévillanos aux postes à grandes responsabilités de l'aviculture espagnole. Le Président, le Vice-Président, le Secrétaire et le Trésorier sont tous des authentiques Sévillanos, membres de l'Asociación de colombiculture « La Giralda ». J'ajoute qu'ils sont aussi membres du Club Français des pigeons de races Ibériques.

Voici le nouveau Bureau de « l'Asociación Española de Avicultura Artistica » :

Président : D. José Maria Olano ALTUBE.
Vice-Président : D. Diego Morales JIMENEZ.
Secrétaire : D. Jesús Lopez de LEMUS.
Trésorier : D. José Antonio Arce CARBALLO.

Cela fait trois ans que nos amis de Séville participent et viennent avec leurs pigeons à nos championnats. Je pense que cela leur a permis de voir comment nous procédions et organisions nos expositions et nos championnats en France. Je sais très bien que tout n'est pas parfait et qu'il y a aussi des lacunes chez nous, que nous devons corriger. Mais il est toujours bon de sortir et de voir ce qui se passe à l'étranger. C'est ce que nos amis Espagnols ont fait. Souvent j'ai entendu des aviculteurs et des colombiculteurs français dire que la colombiculture et l'aviculture en Espagne étaient une vraie pagaille. Je peux dire, après avoir visité nos amis Espagnols chez eux et dans leur club house « La Giralda », qu'il n'y a pas de pagaille, ils savent ce qu'ils font. Le seul problème qu'il peut susciter (mais lorsqu'il y a un problème il y a une solution), c'est qu'en Espagne il y a une société de colombiculture qui est la fédération de « Palomos Déportivos ». Il y a aussi celle des pigeons voyageurs qui est l'équivalent de la nôtre, et il y a « l'Asociación Española de Avicultura Artistica », comme la S.C.A.F. en France. En plus, nous trouvons dans les provinces des Clubs.

Actuellement, la fédération des « Palomos Déportivos » coiffe tout ce qui est la colombiculture en Espagne. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que les palomos déportivos est un jeu, et qu'il n'a rien à voir avec la colombiculture telle que nous la pratiquons. Le jeu des « Palomos Déportivos » consiste à lâcher une femelle dans la nature, et ensuite on lâche les mâles. Parmi ces mâles, il y en a un qui doit ramener la femelle à sa case. Ce jeu est très ancien en Espagne et très prisé. En résumé, il a pris le dessus sur la colombiculture d'exposition de races pures. Je ne veux surtout pas créer une polémique. Mais je pense qu'il y a de la place pour tout le monde, et que les personnes de bonne volonté qui veulent entreprendre et faire du bon travail ont le droit aussi d'avoir leur chance.

Puisqu'il y a une fédération de colombiculture très bien structurée qui est celle des « Palomos Déportivos », pourquoi ne pas faire dans la fédération une cellule qui serait celle des pigeons de races pures (Gaditanos, Marchénéros, Laudinos Sévillanos, Colillanos, Moroncelos, Granadinos, etc...). Cela permettrait aux éleveurs de ces races d'organiser des expositions nationales et de mieux faire connaître au public toutes ces races à travers l'Espagne, comme cela se fait dans presque tous les pays d'Europe.

A partir de là, je pense que nous n'entendrons plus dire à l'étranger qu'en Espagne c'est la pagaille en colombiculture. Nos amis Espagnols sont de grands passionnés de pigeons ; ils ont un grand amour pour l'élevage et consacrent une grande partie de leur temps à leurs protégés. Il me semble bien connaître le caractère espagnol pour dire que la raison et le bon sens prendront le dessus des passions pour que la colombiculture espagnole toute entière soit la grande gagnante.

Charles QUIROS,
Président du Club Français
des pigeons de races Ibériques.

Nos pigeons dans les expositions et championnats

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU GIER

Le Championnat 1985 s'est déroulé à Saint-Heand, localité bien sympathique, située à proximité de Saint-Chamond.

Avec mon collègue Bernard FAVIER, nous avions à départager 155 sujets présentés par une douzaine d'éleveurs. Si le nombre de nos préférés est relativement satisfaisant, celui des amateurs présents ne doit pas nous satisfaire. Je doute qu'il n'y ait en France que 12 éleveurs de Gier ! Heureusement la qualité était au rendez-vous. C'est encourageant, mais peut paraître inquiétant car il se trouve que les meilleurs résultats obtenus sont concentrés chez quelques spécialistes. Que se passerait-il si un malheur arrivait dans les volières d'un CHAUMETTE, d'un PIETRAS ou d'un PELISSIER qui trustent chacun de 12 à 15 P.H. ou 1er Prix !...

M. FAVIER jugeait les Agates, les mâles rosés et une partie des femelles de cette variété. Sans nous concerter, il a attribué 11 P.H. et moi 10, ce qui laisse deviner la bonne présentation de ce championnat. En outre, il fut décerné plus de 30 premiers prix.

En ce qui concerne la variété Agate, j'ai remarqué des sujets bien typés et forts ; même chez certains la limite supérieure était atteinte. La couleur était bonne, mais très souvent les feux étaient bien pâles ! Il ne faut pas perdre de vue que le standard précise bien la gorge et les barres sont de couleur chamois avec de beaux reflets d'or. Il faudra faire supprimer du standard la phrase indiquant que cette variété est plus petite que les autres ce qui, à l'heure actuelle, est absolument inexact. Peu de « tête pincée » ! Ma sévérité en la matière aurait-elle porté ses fruits ? Il faudra faire attention à la pureté du bec. Variété la plus représentée avec 51 sujets.

En rosé, seconde variété avec 41 sujets ; il y avait du très bon et du passable. J'ai même dû éliminer un pigeon qui devait bien peser 400 g ! Un sujet qui est nettement en dessous du poids demandé par le standard ne doit pas être exposé. Là aussi, je crois qu'il faut relire le standard en ce qui concerne la couleur, mais j'invite le lecteur à lire ou relire les pages consacrées au Gier dans le bulletin S.N.C. N° 38 d'avril 1985.

Pour le bleu, au risque de paraître un vieux radoteur, je précise encore une fois que les barres (rubans) sont très étroites et de couleur noire. L'antérieur presque invisible ! Cette barre est donc celle située comme son nom l'indique la première en partant de la tête ! Certains collègues ayant la manie de vouloir deux barres identiques, je tenais à bien le préciser afin de ne plus voir « barres irrégulières » dans des cas où justement elles sont conformes au standard. Un Gier bleu qui a des barres de UN CENTIMETRE de large n'a plus rien à voir avec le bel oiseau aux barres fines (à la paille). J'en ai trouvé hélas un certain nombre de « mal rubandé », et aussi des manteaux trop foncés. Il faut se ressaisir, car si l'on veut que cette variété subsiste et progresse avec la ferveur d'amateurs sérieux, il faut revenir aux sources... et au standard.

La variété biche avec 21 sujets avait des rangs bien clairsemés. Le gros de la troupe était-il consigné en quelques colombiers ? Cette variété si attachante doit et mérite d'être mieux représentée en nombre, car en qualité c'était correct, et je ne crois pas avoir rencontré de poitrine « bronzée ». Le type était bon avec des sujets bien charpentés en général. Mais où sont donc passés les « biches » de notre ami JOUBERT ?... L'inquiétude que je manifestais au début de ce compte rendu se justifie. Une concentration d'excellents sujets chez un seul éleveur m'inquiète toujours pour le devenir d'une race.

Nos religieux étaient présentés en deux couleurs, mais 5 sujets seulement ; c'est bien peu après la remontée que l'on avait cru déceler il y a quelques temps... Il faut rechercher un type plus fort, avec de bonnes marques et être très tolérant quant au croupion et à l'anus blanc. Ce n'est qu'à ce prix que cette variété pourra être sauvée. Le croupion est demandé blanc, mais à mon avis il ne faut pas trop y attacher d'importance. Les marques de la tête, le vol étant des points beaucoup plus importants dans l'immédiat.

R. DUCREY,
Président de la Section G.C.F.

*

PALMARÈS

— Champion de France toutes catégories : mâle Gier bleu, case N° 510 à M. PIETRAS.
— Gier Agate : meilleur : case N° 453 0/1 à M. CHAUMETTE. sexe opposé N° 436 à M. COUTURIER.
— Gier Biche : meilleur : case N° 544 1/0 à M. PELISSIER. sexe opposé N° 548 à M. CHAUMETTE.
— Gier bleu : meilleur : case N° 510 1/0 à M. PIETRAS. sexe opposé N° 534 à M. LEGRAND.
— Gier rosé : meilleur : case N° 489 0/1 à M. CHAUMETTE. sexe opposé N° 468 à M. PIETRAS.
— Gier religieux : meilleur : case N° 562 1/0 à M. JOUBERT. sexe opposé N° 564 à M. JOUBERT.

PRIX D'ELEVAGE (sur 6 sujets)

1. M. CHAUMETTE	30 pts	2. M. PELISSIER	28 pts
3. M. PIETRAS	26 pts	4. M. JOUBERT	24 pts
5. M. CANONNE	19 pts	6. M. MICHEL	14 pts
ex-æquo M. COUTURIER et M. LEGRAND			13 pts
9. M. FAURE	12 pts	10. M. SOUFFLOT	10 pts

— Coupe Y. Prodon à M. PIETRAS.
— Coupe O. Dubus et Challenge Bonnet à M. CHAUMETTE.
— Challenge Barlon et Prix Neuburger à M. PELISSIER.

PALMARÈS DES EXPOSITIONS

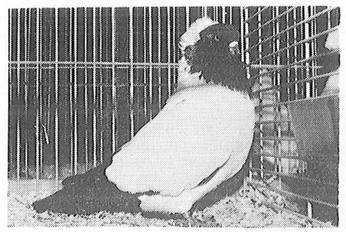
LEZOUX (63) - 24 au 27 mai 1985
404 cages pigeons
Grand Prix de l'Exposition :
N° 269 ♂ Sottobanca chamois à M. Armand AUBEL.
G.P.H. Pigeons races Françaises :
N° 189 ♀ Carneau rouge à M. Claude BOSTMAMBRUN.
G.P.H. Pigeons races Etrangères :
N° 336 ♂ Lynx de Pologne bleu barré vol blanc à M. Michel DELODE.
G.P.H. Pigeons races de Fantaisie :
N° 431 ♂ Frisé argenté à M. Herbert EBNER.

SAINT-BRIEUC (22) - 12 au 15 avril 1985
592 cages pigeons
Grand Prix de l'Exposition :
N° 322 ♀ Mondain bleu barré à M. Jean LEMOIGN.
G.P.H. Pigeons races Françaises de rapport :
N° 579 ♂ Cauchois maillé rouge à bavette à M. Joseph FLEURY.
G.P.H. Pigeons races Etrangères de rapport :
N° 144 ♂ Renaisien à M. Claude LASSIRE.
G.P.H. Pigeons races de Fantaisie :
N° 579 ♂ Boulant Pie bleu à M. Claude LASSIRE.
N° 625 ♂ Schietti bronze à M. Jean-Luc BARBAS.

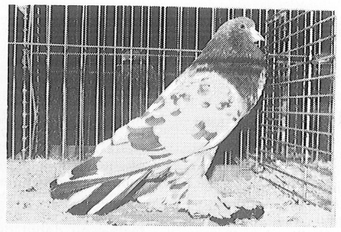
BELFORT (90) - 26 et 27 mai 1985
750 cages pigeons
Grands Prix d'Honneur Pigeons :
N° 1613 ♂ Sottobanca chamois à M. Jean MILLIOT.
N° 1861 ♂ Strasser bleu barré noir à M. Alain SCHAFFNER.
N° 2054 ♂ Queue de paon blanc à M. Charles HUG.
N° 2172 ♂ Voyageur à M. Jean-Paul BANDELIER.

NIMES (30) - 8 au 10 février 1985
602 cages pigeons
Grand Prix de l'Exposition :
N° 922 Couple Dragon bleu barré à M. J.-F. COFFIGNIEZ.
Grands Prix d'Honneur :
N° 524 ♂ Carneau jaune à croupion à M. Camille LORTET.
N° 782 ♂ Piacentino à M. Ubaldo BANDINI.
N° 1046 ♂ Vieux Boulant allemand à M. Herbert EBNER.
N° 1095 ♂ Frisé Hongrois jaune à M. Herbert EBNER.

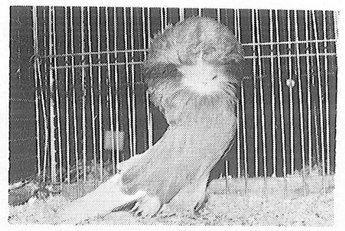
EYGURANDE (19) 2 au 5 mai 1985
389 cages pigeons
Grands Prix d'Honneur :
N° 367 ♀ Mondain bleu barré à M. Gabriel SEGUIN.
N° 539 ♂ Damascène à M. Albert LIZZI.
N° 549 ♂ Lynx de Pologne bleu maillé vol blanc à M. René BLANCHON.
N° 650 ♂ Bagadais divers à M. Patrick BROUSSE.



Coquillé Hollandais noir.
Prédicat « F ». La Haye 1985.
Photo : WILCZYNSKI.



Boulant Hollandais tigré.
Prédicat « ZG ». La Haye 1985.
Photo : WILCZYNSKI.



Capucin jaune.
Prédicat « U ». La Haye 1985.
Photo : WILCZYNSKI.

N° 659 ♂ King bleu barré à M. Aimé ARFEUIL.
N° 695 Couple Cravaté chinois blanc à M. Maurice LEVÊQUE.
N° 715 ♂ Culbutant Cologne noir à M. Michel MARCOU.

REIMS (51) - 1er au 3 février 1985
708 cages pigeons

Grands Prix d'Honneur :
N° 469 ♀ Huppé de Soultz à M. Philippe FERRE.
N° 707 ♂ Lynx de Pologne bleu maillé vol blanc à M. Jean-Marie MARÉCHAL.
N° 880 ♂ Boulant français blanc à M. Benoist BAILLIET.

POUILLY-EN-AUXOIS (21) - 13 et 14 avril 1985
533 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition :
N° 712 ♂ Culbutant anglais courte face à M. Joël LANDRY.
Grands Prix d'Honneur :
N° 775 ♂ Culbutant allemand papilloté à M. CHARBONNIER.
N° 632 ♂ Strasser bleu à M. Georges CHATELAIN.
N° 278 ♂ Carneau rouge à M. Pascal JACQUOT.

SAINT-VIATRE (41) - 11 et 12 mai 1985
453 cages pigeons

Pour sa deuxième année, l'exposition de Saint-Viatre eut lieu au « Foyer Rural » les 11 et 12 mai.

Cette manifestation, organisée par « l'Amicale des Aviculteurs Sélectionneurs de Sologne », connut un plein succès. Dommage que le temps ne fut pas de la partie !

Les pigeons ont été jugés par MM. ALAMARGOT, COTTEREAU, JAUNEAU et QUESNE.

G.P.H. races Françaises de Forme :
N° 419 ♂ Montauban blanc à M. Jean-Marie BOUTON.
G.P.H. races Etrangères :
N° 700 ♂ Poule maltais rouge à M. Luis DA CUNHA.
G.P.H. races de Fantaisie :
N° 600 Volière Pie noir à M. Luis DA CUNHA.
N° 605 ♂ Brunner rouge à M. Luis DA CUNHA.

PLOUDALMEZEAU (29) - 25 au 27 mai 1985

G.P.H. races Françaises de rapport :
N° 183 Mondain à M. MANACH.
G.P.H. races Etrangères de rapport :
N° 283 Lynx de Pologne à M. DIVANACH.
G.P.H. races de Fantaisie :
N° 12 Volière de Capucins à M. MAGRANGEAS.
Challenge Régional du Frisé :
N° 343 Frisé Hongrois rouge à M. LE CORRE.

COLMAR (68) - 12 et 13 janvier 1985
2.000 pigeons environ

Les 12 et 13 janvier 1985, le Pigeon Club de Colmar et environs organisait sa deuxième Nationale. Malgré les difficiles conditions atmosphériques d'un hiver rude, cette exposition a tenu toutes ses promesses, et près de 2.000 pigeons y étaient rassemblés, tous sur le même niveau, d'une parfaite présentation et organisation.

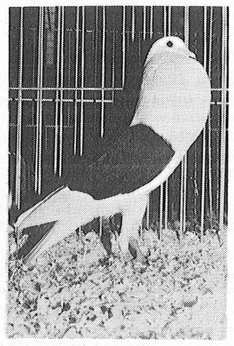
Grand Prix de l'Exposition :
N° 1203 Poule Hongroise à M. Jean GUION.

Grands Prix d'Honneur :
N° 27 Carneau rouge à M. Michel AMADRY.
N° 188 Mondain rouge à M. Thierry PECHE.
N° 1059 King blanc à M. André ZINCK.
N° 785 Alouette de Cobourg à M. Bertrand CLAUSS.
N° 676 Sottobanca bleu à M. David SACARY.
N° 1800 Etourneau à M. Charles WOHLSCHLEGEL.
N° 267 Mondain bleu à M. Roger SITTLER.
N° 1721 Bouvreuil à manteau à M. Jean-Michel STENGEL.
N° 420 Mondain argenté à M. Arthur SCHMIDT.
N° 491 Sottobanca noir à M. Arthur SCHMIDT.
N° 1271 Schietti bleu à M. Claude FREUND.
N° 1528 Boulant Pie de Saxe à M. Fernand GASSER.
N° 996 Strasser noir à M. Jean BEYLER.
N° 1595 Thuringe bleu à M. Antoine HEINRICH.
N° 1422 Frisé Hongrois jaune à M. Philippe BENOIN.
N° 883 Lynx de Pologne bleu maillé vol blanc à Mlle Christiane HAUSER.
N° 1927 Voyageur à M. Albert EHRARDT.

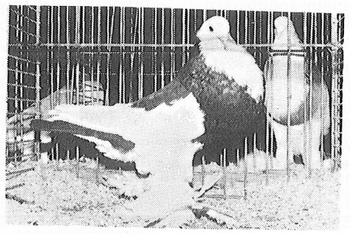
Championnat de France du Sottobanca :
N° 437 Blanc à M. Jean-Claude LESAGE.
N° 491 Noir à Mme Marie-Thérèse ROUX.
N° 587 Chamois à M. Pascal CLAUDE.
N° 676 Bleu barré noir à M. David SAVARY.
N° 746 Arlequin à M. Pascal CLAUDE.
N° 611 Rouge à M. Emile GARDIN.

Club Français du Bouvreuil - Championnat de France :

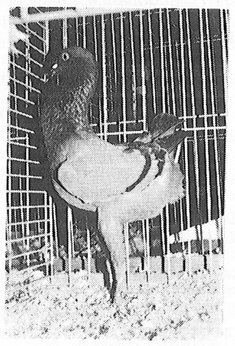
Champion - Toutes variétés	56 points	M. BOUTONNIER
Champion - Archangel	24 points	M. BOUTONNIER
Champion - Allemand doré blanc barré	G.P.H.	M. STENGEL
Champion - Doré blanc	24 points	M. BOUTONNIER
Champion - Doré bleu	20 points	M. BOUTONNIER
Champion - Doré noir	24 points	M. GAUTHIER



Boulant de Woorburg noir.
Prédicat « F ». La Haye 1985.
Photo : WILCZYNSKI.



Boulant Gantois Dominicain noir.
Prédicat « F ». La Haye 1985.
Photo : WILCZYNSKI.



Poule Maltais bleu.
Prédicat « U » Certif. La Haye 1985.
Photo : WILCZYNSKI.

Champion - Rouge blanc	N. D.	
Champion - Rouge bleu	N. D.	
Vol blanc	20 points	M. BOUTONNIER
Divers	24 points	M. BOUTONNIER

Championnat de l'Est du Mondain :
N° 169 Champion blanc à M. Jean CAULRY.
N° 188 Champion rouge à M. Thierry PECHE.
N° 219 Champion noir à M. Arthur SCHMIDT.
N° 267 Champion mâle bleu à M. Roger SITTLER.
N° 308 Champion femelle bleue à M. Roger SITTLER.
N 375 Champion meunier à M. Roger SITTLER.
N° 420 Champion argenté à M. Arthur SCHMIDT.

Championnat de l'Est du King :
N° 1193 Champion rouge cendré à M. André ZINCK.
N° 1035 Champion blanc à M. André ZINCK.
N° 1136 Champion bleu barré à M. Jean-Marie ZUMSTEEK.
N° 1125 Champion meunier à M. Michel HENNEQUIN.

Challenge Gauthier :
à M. Thierry PECHE.

Challenge Wagner :
à M. Hugues PECHE.

Prochain rendez-vous à Colmar les 22, 23 et 24 novembre 1985 pour une première internationale avec le Championnat d'Europe de Mondain et le Championnat de France de Carneau. Cordiale invitation.

Le Président : **Hugues PECHE.**

Attribution des Prix S. N. C.

LEZOUX (63)
M. AUBEL Armand — N° 63059 — 1 coupe

SAINT-BRIEUC (22)
M. BARBAS Jean-Luc — N° 22050 — 1 coupe
M. LASSIRE Claude — 1 coupe

BELFORT (90)
M. SCHAFFNER Alain — N° 25013 — 1 coupe
M. MILLIOT Jean — N° 70006 — 1 coupe

NIMES (30)
M. COFFIGNIEZ Jean-François — N° 80055 — 1 coupe

EYGURANDE (19)
M. SEGUIN Gabriel — N° 63073 — 1 coupe

POUILLY-EN-AUXOIS (21)
M. CHATELAIN Georges — N° 89004 — 1 coupe

SAINT-VIATRE (41)
M. DA CUNHA Luis — 1 coupe

PLOUDALMEZEAU (29)
M. LE GOURRIEREC Benjamin — N° 56010 — 1 coupe

CALENDRIER DES PROCHAINES EXPOSITIONS

LA ROCHE-SUR-FORON (74)
31 octobre au 3 novembre 1985 ● **EXPOSITION INTERNATIONALE**
M. Louis SAILLET, 86, rue de Romagny, 74100 ANNEMASSE - Tél. : (50) 37.04.95.

DOMBASLE-SUR-MEURTHE (54)
1er au 3 novembre 1985 ● **EXPOSITION NATIONALE**
M. André LEFORT, Chemin du Moulin, FAULX, 54760 LEYR - Tél. : (8) 349.30.06.

PHALEMPIN (59)
2 et 3 novembre 1985 ● **EXPOSITION NATIONALE**
Championnat du Nord du Capucin - Challenge d'Automne du Strasser - Championnat de France du Culbutant Polonais à calotte Krymka - Championnat de France du Boulant de Norwich - Challenge Régional du Nord du Tête Noire de Brive - 2e Concentration Nationale du Nègre à crinière.
M. Bernard WILCZYNSKI, 7, rue Wilson, 59790 RONCHIN - Tél. : (20) 53.89.30.

LOUVROIL (59)
8 au 11 novembre 1985 ● **EXPOSITION INTERNATIONALE**
Championnat de France du Boulant Français - Championnat Régional du Mondain.
M. Lucien DE MULDER, 9, rue du Muguet, 59330 HAUTMONT - Tél. : (27) 64.31.04.

MAZAMET (81)
8 au 11 novembre 1985 ● **EXPOSITION INTERNATIONALE**
M. Jacques LOUIS, Chemin de la Manse, 81100 CASTRES - Tél. : (63) 59.34.30.

METZ (57)
8 au 11 novembre 1985 ● **EXPOSITION INTERNATIONALE**
Championnat International du Pigeon Tambour - Championnat de France du Montauban.
M. Claude RISSE, 19, rue Fabert, 57250 MOYEUVRE-GRANDE
ou M. Jean HEIPP, 41, route de Thionville, 57140 WOIPPY - Tél. : (8) 732.32.87.

LE CHATELET-EN-BRIE (77)
9 au 11 novembre 1985 ● **EXPOSITION NATIONALE**
M. Jean PASSÉRIEUX, École Élémentaire, 77820 LE CHATELET-EN-BRIE - Tél. (6) 069.42.86.

CHERBOURG (50)
9 au 11 novembre 1985 ● **EXPOSITION NATIONALE**
M. Jean LECANU, Heau Ménage, LE MESNIL-AU-VAL, 50110 TOURLAVILLE. Tél. (33) 43.32.63

NEUFCHATEL-EN-BRAY (76)
9 au 11 novembre 1985 ● **EXPOSITION NATIONALE**
M. Jean-Louis GAILLARD, 21, avenue des Canadiens, 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY - Tél. : (35) 93.12.61 ou 93.00.03.

RIOM (63)
9 au 11 novembre 1985 ● **EXPOSITION NATIONALE**
Championnat Régional du Mondain - 4e manche de la Coupe d'Auvergne 1985 du Modène.
M. Michel CHAUZU, 97, rue Châteaubriand, 63100 CLERMONT-FERRAND - Tél. (73) 36.01.65.

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67)
15 au 17 novembre 1985 ● **EXPOSITION NATIONALE DE COLOMBICULTURE**
Championnat National du Modène et du Strasser.
M. Jacky GRAUSS, 5, rue du Soleil, ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE, 67120 MOLSHEIM - Tél. : (88) 96.10.53.

MONTCEAU-LES-MINES (71)
15 au 17 novembre 1985 ● **EXPOSITION NATIONALE**
M. JUILLET, UCHON, 71190 ÉTANG-SUR-ARROUX.

NANTES (44)
15 au 18 novembre 1985 ● **EXPOSITION INTERNATIONALE**
Compétition Régionale du Carneau.
M. Marcel BERTIN, 24, Rte des Landes de la Plée, 44115 BASSE-GOULAINE. Tél. (40) 06.00.57

SOMAIN (59)
16 et 17 novembre 1985 ● **EXPOSITION FRANCO-BELGE**
Championnat Régional races locales.
M. Bernard NICOLAS, 72, rue du Maréchal-Leclerc, 59490 SOMAIN.

COLMAR (68)
21 au 24 novembre 1985 ● **EXPOSITION INTERNATIONALE**
Championnat d'Europe du Mondain - Championnat de France du Carneau - Championnat de l'Est du King - Championnat de l'Est du Frisé - Challenge meilleur élevage du Mondain.
M. Hugues PECHE, 19, rue Lieutenant-Durrmeyer, 68320 JEBSHEIM - Tél. : (89) 71.60.82.

TARBES (65)
21 au 24 novembre 1985 ● **EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE**
M. Joël DULOUT, 10, rue de Cronstadt, 65000 TARBES - Tél. : 93.34.69 ou 35.84.23.

LA RICAMARIE (42)
23 et 24 novembre 1985 ● **EXPOSITION NATIONALE**
M. Gérard DURON, 8, allée Shakespeare, 42100 SAINT-ÉTIENNE - Tél. : (77) 25.11.42, P. 591.

VILLERS-BRETONNEUX (80)	**23 et 24 novembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. Michel FRIMON, 3, rue de Cagny, 80680 SAINT-FUSCIEN - Tél. : (22) 09.54.06.
RETHEL (08)	**23 au 25 novembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. Gilbert THIRIET, Mont-Laurent, 08130 ATTIGNY - Tél. : (24) 72.05.06.
ORANGE (84)	**29 novembre au 1er décembre 1985** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE** M. Jacques VIMONT, Route de Mondragon, 84500 BOLLENE - Tél. : (90) 30.16.68.
TOULOUSE (31)	**29 novembre au 1er décembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** **Championnat de France des Pigeons Frisés.** M. Georges JONQUIÈRES, 10. rue Hans-Andersen, 31500 TOULOUSE - Tél. : (61) 48.39.34.
ROUBAIX (59)	**29 novembre au 1er décembre 1985** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE** M. Henri QUINT, 73, rue Albert-Thomas, 59100 ROUBAIX - Tél. : (20) 75.98.02.
NONTRON (24)	**30 novembre au 1er décembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. André DUTIN, La Roderie de Bord, 24300 NONTRON - Tél. : (53) 56.00.05.
RUFFEY-LES-BEAUNE (21)	**30 novembre et 1er décembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. EUVRARD, AUVILLARS-SUR-SAONE, 21250 SEURRE - Tél. : (80) 26.98.56.
JUVISY-SUR-ORGE (91)	**30 novembre et 1er décembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. Daniel PICHARD, 7, rue Eugène-Lefèvre, 91170 VIRY-CHATILLON - Tél. : 905.79.33.
PAU (64)	**5 au 8 décembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. J.-C. MENU, Chemin des Barrières, Cidex 8A, POEY-DE-LESCAR, 64230 LESCAR - Tél. : (59) 68.81.67.
ANTIBES (06)	**6 au 8 décembre 1985** ● **EXPOSITION INTERNATIONALE** **Championnat de France du Romain - Championnats Régionaux du Mondain, du Sottobanca, du Cravaté et du Modène - Challenges du King (confrontation franco-italienne) et du Strasser - Coupe de la Région Provence-Côte d'Azur du Boulant.** M. Yves ALEMAN, 20, Chemin de la Plaine, 06140 VENCE.
BORDEAUX (33)	**13 au 15 décembre 1985** ● **EXPOSITION NATIONALE** **Championnat de France du Sottobanca.** M. Jean-Pierre ROLLAND, 16, rue Thérèse, 33560 CARBON-BLANC.
ROCHEFORT-SUR-MER (17)	**13 au 15 décembre 1985** ● **4e EXPOSITION NATIONALE** **Championnats Régionaux du Mondain et du Cauchois.** M. Albert GIRARD, 18, rue du Parc, 17430 TONNAY-CHARENTE - Tél. : (46) 88.76.99.
NŒUX-LES-MINES (62)	**17 au 19 janvier 1986** ● **EXPOSITION RÉGIONALE** M. Michel REGNIER, 1, rue Gilbert, 62160 GRENAY - Tél. : (21) 72.48.63.
MARSEILLE (13)	**18 et 19 janvier 1986** ● **EXPOSITION NATIONALE D'AVICULTURE** **Championnat de France des Pigeons de Couleur et des Pigeons Queue de Paon.** M. A. CICCULLO, 87 bis, Tse P. Abondance, St-Menet, 13011 MARSEILLE. Tél. (91) 43.12.85.
LILLE (59)	**1er et 2 février 1986** ● **SALON INTERNATIONAL** M. Jacques MICHAUX, 5, rue du Fort, 59262 SAINGHIN-EN-MELANTOIS - Tél. (20) 34.59.15.
CHOLET (49)	**14 au 16 février 1986** ● **EXPOSITION NATIONALE** **Compétition Régionale du Carneau.** M. Jean-Hugues BOURGOIN, Haute Rivière, SAINTE-GEMMES-D'ANDIGNE, 49500 SEGRÉ - Tél. : (41) 61.12.43.
NIMES (30)	**14 au 16 février 1986** ● **EXPOSITION NATIONALE** **Championnat Régional du King - Coupe de France de Bresse Gauloise.** M. Bernard BARTHÉLÉMY, 30620 AUBORD - Tél. : (66) 71.26.47.
PARIS (75)	**9 au 16 mars 1986** ● **SALON INTERNATIONAL** Commissariat Général : S.C.A.F., 34, rue de Lille, 75007 PARIS.
PIERREPONT (80)	**14 au 16 mars 1986** ● **EXPOSITION RÉGIONALE** M. Gilbert HORDE, 156, rue du Cardinal-Mercier, 80110 MOREUIL - Tél. : (22) 09.72.37.
LE MANS (72)	**24 au 26 janvier 1986** ● **EXPOSITION NATIONALE** **Championnat Régional du Mondain.** M. Alain LEGARÉ, La Petite Grenouillère, Route d'Avolenay, 72250 PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE - Tél. : 16 (43) 75.94.21.
CHALONS-SUR-MARNE (51)	**7 au 9 février 1986** ● **EXPOSITION NATIONALE** M. Yvon de BLANES, 23, rue des Poinçonniers, 51160 AY-CHAMPAGNE.

QUESTIONS RÉPONSES QUES

par J. FRANCQUEVILLE,
19, rue du Moulin, ABBÉCOURT, 02300 CHAUNY
Juge officiel de la S.C.A.F.,

Nous sommes à votre disposition pour essayer de résoudre vos problèmes. Veuillez joindre à vos demandes une enveloppe libellée à votre adresse et timbrée.

—«o»—

QUESTION :

J'ai un gros problème d'ailes vrillées avec mes Strassers. Y a-t-il moyen d'y remédier ?

RÉPONSE :

Pour éviter ou remédier au retournement des ailerons des pigeons, j'emploie une méthode bien simple :

— administration d'un anticoccidien car, bien souvent, la coccidiose empêche l'assimilation du calcium, en traumatisant l'intestin ;
— administration pendant plusieurs jours des comprimés contenant du calcium, du phosphore et de la vitamine D 3 ;
— manipulation quotidienne de l'aileron pour le remettre en place ;
— au besoin fixation de l'aileron, en place, par un ruban adhésif, pendant plusieurs jours.

Au sujet des ailerons retournés (« splayed or split wing », c'est-à-dire aile tournée en dehors ou fendue), Levi parle de rachitisme, causé par l'absence de vitamine D. Les comprimés que je vous indique en contiennent. Il parle également d'un défaut d'assimilation du calcium et du phosphore, ceci est souvent provoqué par la coccidiose (ou une autre affection intestinale).

Dans bien des cas, j'ai réussi à ramener les ailerons à leur place en traitant contre la coccidiose et en administrant les comprimés composés de calcium, phosphore et vitamine D 3. Il a été inutile de les fixer avec un ruban adhésif ; il suffisait de les manipuler tous les jours en les replaçant. Les résultats sont meilleurs lorsqu'on remédie à la carence dès le début de la déformation.

Cet accident survient généralement chez les races lourdes — c'est le cas de vos Strassers — cela arrive aussi chez les Romains, les Kings, plus rarement chez les races moyennes. Je constate un cas de temps à autre chez les Show Racers. Je n'en ai jamais vu chez les races légères.

—«o»—

QUESTION :

Suite à la publication de notre rubrique questions-réponses, en page 7 du bulletin de juillet 1985, M. Roger Garcin (05000 Gap), collaborateur du C.R.B.P.O. (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) nous communique les renseignements suivants :

« Pour savoir si une espèce d'oiseau, de mammifère, etc. (dans le cas présent, pigeons sauvages et tourterelles) est protégée, on peut s'adresser au Ministère de l'Environnement, à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et aux Associations de protection de la nature (F.F.S.P.N.) ou mieux à la Ligue Française de Protection des Oiseaux (L.P.O.).

En France, nous avons, sauvages les espèces suivantes : Pigeon ramier, Pigeon colombin, Pigeon biset, Tourterelle turque (tourterelle des villes) et Tourterelle des bois (oiseau strictement migrateur) ; et apprivoisée ou domestiquée : Tourterelle rieuse (plus pâle que la Tourterelle turque) et ses dérivés sans collier.

Toutes les espèces de pigeons et tourterelles citées ci-dessus ne sont pas protégées par l'arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des oiseaux protégés sur tout le territoire national pris en application de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, mais sont citées dans l'arrêté ministériel du 12 juin 1979 fixant la liste du gibier pris en application du Code Rural et de la loi du 10 juillet 1976 susvisée. D'autres espèces de pigeons et tourterelles peuvent être soumises aux dispositions contenues dans la convention de Washington sur le commerce des espèces sauvages.

En application du Code Rural, mais en dehors de la période légale de la chasse, les espèces de pigeons et tourterelles (toutes) sont strictement protégées.

— **L'article 372 du Code Rural précise :**

● « il est interdit, même en temps d'ouverture de la chasse, de transporter du gibier vivant sans permis de transport délivré par le D.D.A.F. »

● « il est interdit, en temps de fermeture, d'enlever des nids, de prendre ou de détruire, de transporter ou d'exporter les œufs ou les couvées de... tous autres oiseaux, ainsi...

— **L'article 374 du Code Rural dit :**

● « seront punis d'une amende... » (ces actions sont des délits)
— 4° ceux qui, en temps de fermeture, auront sans droit enlevé des nids, pris ou détruit, transporté ou exporté les œufs ou les couvées de... tous oiseaux... ;
— 6° ceux qui, en temps d'ouverture, auront transporté sans autorisation du gibier vivant.

— **L'article 376 du Code Rural souligne :**

● « seront punis d'une amende... »
— 4° ceux qui, en temps où la chasse est prohibée, auront... transporté... du gibier, ou ceux... ».

—«o»—

QUESTION :

La Direction Départementale de l'Agriculture de l'Aisne apporte les précisions suivantes, en réponse à notre demande concernant le pigeon ramier, le pigeon colombin, le pigeon biset, la tourterelle des bois, la tourterelle turque :

« — aucune des espèces de colombidés indigènes mentionnées dans votre correspondance n'est protégée,
— les pigeons sauvages et tourterelles sont inscrits sur la liste des espèces gibiers,
— pour le pigeon Biset (Columba Livia), le Colombin (Columba oénas), la Tourterelle des bois (Streptopélia turtur) et la Tourterelle turque (Streptopélia decaocto), leur colportage, mise en vente, vente ou achat, qu'ils soient vivants ou morts, sont interdits,
— le pigeon-ramier (Columba palumbus), qu'il soit vivant ou mort, n'est, par contre, soumis à aucune restriction en ce qui concerne son colportage, sa mise en vente, sa vente ou son achat en période d'ouverture générale de la chasse. En période de fermeture, s'agissant d'un gibier et s'il ne provient pas d'un élevage immatriculé, vous devez solliciter, pour le transporter, la délivrance d'un permis de transport de gibier vivant, de la part du Service de la D.D.A.F. concerné.

Pour pouvoir vous procurer ces différentes espèces de gibier, je pense que vous avez tout intérêt à vous mettre directement en rapport avec des marchands de gibier déclarés, dont vous pourrez certainement trouver les adresses dans des revues spécialisées, lesquels seront, par ailleurs, en mesure de vous fournir des factures vous permettant de justifier l'origine du gibier acheté, en cas de contrôle ».

LE MOT DU PRÉSIDENT

Voici donc le bulletin d'octobre. Celui-ci clôturera l'année 1985. « Colombiculture », dont le premier numéro parut en janvier 1976, a été, je pense, apprécié de tous les éleveurs et de nombreux sociétaires nous ont fait connaître leur souhait de voir notre revue paraître plus souvent et certains, même, nous ont fait part de leur désir d'y voir des photos en couleur.

Notre revue a grandement contribué à l'essor de notre groupement et il n'est pas de semaine que je ne reçoive une ou plusieurs lettres d'éleveurs de pigeons demandant l'envoi d'un spécimen et les conditions d'abonnement ; ces demandes sont presque toujours suivies d'une adhésion. Je dois donc remercier toutes les personnes qui ont contribué à la publication de « Colombiculture » : les juges et les éleveurs qui nous ont fourni des articles, les personnes chargées de la réception des textes, de leur contrôle, les responsables du routage et surtout notre Vice-Présidente, Madame Francqueville qui, pendant 10 ans, s'occupa de la mise en pages et des corrections et constitua le lien avec l'imprimeur. Chacun se rend compte, je pense, du travail astreignant qu'elle a fourni pour mettre sur pied les 40 premiers numéros de « Colombiculture ». Qu'elle soit encore remerciée ainsi que tous ses collaborateurs.

Ce 40e numéro de « Colombiculture » est le dernier que vous recevrez, du moins sous sa forme actuelle, car le Conseil de la S.N.C. vient de décider dans sa dernière réunion que notre bulletin paraîtrait à partir de janvier 1986 tous les deux mois, soit au rythme de 6 numéros annuels, et que la photo de couverture serait en quadrichromie. Mme Francqueville continuera à collaborer à notre bulletin mais ne pourra plus, faute de temps, en assurer la mise en pages et la réalisation. Celle-ci a donc été confiée à M. Ripaldi, assisté de M. Frindel ; M. Ripaldi s'occupera en particulier des contacts avec l'imprimerie.

Il est évident que cette augmentation de fréquence de notre publication et l'adoption de la couleur pour la couverture nous a conduits à revoir le montant de notre cotisation annuelle.

Il est bon de préciser que nos quatre bulletins de 1985 nous revenaient à environ 50 F par sociétaire (enveloppes et frais d'envoi compris). Il ne restait donc des cotisations que très peu de chose pour faire tourner les autres postes et en particulier financer la distribution des récompenses aux éleveurs remportant des G.P.H. aux expositions. Il est bon également de signaler que les nouvelles dispositions prises pour la distribution des bagues pigeons prive depuis cette année notre Société d'un revenu très important.

C'est pour ces raisons que la cotisation pour 1986 a été portée à 90 F et que le prix des bagues a été fixé à 10 F les 10, franco de port.

Certains penseront peut-être que le pourcentage d'augmentation de la cotisation est un peu élevé, mais celle-ci était relativement modique pour les services rendus (bulletins, fourniture des bagues, distribution de récompenses) et après tout 90 F est tout juste le prix d'un pigeon moyen. J'espère que nos sociétaires comprendront que cette nouvelle cotisation est justifiée, et ne nous en tiendront pas rigueur.

Comme vous pouvez le voir dans le compte rendu de notre réunion du 15 juin, nous avons commencé à restructurer l'administration de la S.N.C. en faisant une nouvelle répartition des tâches. Nous pensons que chacun y mettant du sien, notre Société prendra un nouveau départ et entrera dans la voie du progrès.

C. SIMON.

A QUI VOUS ADRESSER ?

Éleveurs, Sociétaires, Présidents de Sociétés, Organisateurs d'expositions, les instructions qui suivent vous sont destinées ; lisez-les attentivement.

—«O»—

Tout le courrier (y compris les adhésions, règlement des cotisations et commande et règlement des bagues), à l'exception des demandes de patronage pour les expositions et la correspondance relative à la revue « Colombiculture », doit être adressé au Président :

Claude SIMON,
84, rue A.-Briand - OFFEMONT - 90300 Valdoie.

Celui-ci en assurera la ventilation aux responsables intéressés.

—«O»—

Les demandes de patronage S.N.C. ainsi que l'envoi des palmarès justificatifs doivent être adressés à :
M. Richard JAUNEAU, « Le Frottier »,
LA CHAPELLE-MONTMARTIN - 41320 MENNETOU-SUR-CHER.

—«O»—

Les lettres « Questions-Réponses » seront adressées à :
Mme FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin, ABBECOURT - 02300 CHAUNY
qui continuera à assurer cette rubrique dans « Colombiculture ».

—«O»—

Tous les articles et communiqués divers pour notre revue « Colombicuture » seront à adresser à :
M. Robert RIPALDI, 315, av. de Montolivet, 13012 MARSEILLE.
M. Jean-Louis FRINDEL, 36, rue de Benfeld, KERTZFELD - 67230 BENFELD.

Nous précisons que les articles ou communiqués doivent parvenir au minimum un mois avant la parution de chaque numéro et que les communiqués de dernière heure doivent obligatoirement être adressés à M. RIPALDI. Les communiqués arrivant après la clôture d'un numéro paraîtront dans le suivant.

NOUS SOUHAITERIONS QUE LES TEXTES OU COMMUNIQUÉS A FAIRE PARAITRE NE SOIENT PAS INCLUS A L'INTÉRIEUR D'UNE LETTRE MAIS JOINTS SUR FEUILLET SÉPARÉ, CECI POUR LA FACILITÉ DU TRAVAIL.

—«O»—

A PROPOS DES BAGUES

Les dispositions prises dès 1985 pour la distribution des bagues pigeons ont fait perdre à la S.N.C. une rentrée de fonds importante, car de nombreux éleveurs de pigeons adhérents à la Société Nationale de Colombiculture ont commandé leurs bagues pigeons par l'intermédiaire de la Société locale d'aviculture à laquelle ils sont affiliés également.

Ces dispositions qui viennent d'être reconduites pour 1986 risquent d'amplifier ce phénomène et de créer un préjudice encore plus important à notre Société.

Les sommes laissées par la distribution des bagues servent à financer notre département récompenses, c'est-à-dire les prix S.N.C. offerts lors des manifestations avicoles nationales et internationales, voire régionales, et également les importants prix en espèces attribués lors des Nationales S.N.C.

L'augmentation de la cotisation pour 1986 sera en majeure partie absorbée par notre nouveau bulletin ; il faut donc que la distribution des bagues participe à ce financement

Nous demandons donc à nos membres de faire un effort et de nous passer commande de leurs bagues pour la saison 1986 en réglant leur cotisation, ce qui simplifiera notre travail.

Nous envisageons d'ailleurs, pour récompenser les éleveurs ayant fait un effort en ce sens, de revoir la liste des prix en espèces distribués à notre prochaine Nationale qui aura lieu à Limoges en automne 1986.

Je remercie à l'avance tous les éleveurs qui répondront à notre appel.

Le Président.

COTISATION ET BAGUES 1986

LA COTISATION 1986 EST DONC FIXÉE A 90 F ET LE PRIX DES BAGUES A 10 F LA DIZAINE INDIVISIBLE (PRIX FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE).

Le règlement des bagues doit être joint à la commande ; il ne sera pas fait d'envoi contre remboursement.

Prière à la commande d'indiquer le diamètre des bagues (ou la race). COTISATION ET BAGUES DOIVENT ÊTRE RÉGLÉES PAR CHÈQUE BANCAIRE OU VIREMENT POSTAL (en cas de virement C.C.P., prière d'indiquer sur le talon la ventilation des sommes) et le tout adressé au Président :

Claude SIMON,
84, rue A.-Briand, OFFEMONT - 90300 Valdoie.

Par suite de la réorganisation de la S.N.C., un petit délai sera nécessaire pour l'expédition des bagues ; nous invitons donc les éleveurs à passer leurs commandes le plus vite possible afin que M. ZORDAN qui a bien voulu se charger de ces expéditions puisse préparer ses colis qui seront expédiés dès le début de janvier.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Texan Club de France a changé d'adresse depuis le 1er octobre 1985. Pour toutes correspondances, le courrier sera envoyé à l'adresse du Président, à savoir :

M. Gérard MORISSET
7, rue Emile Zola
94190 Villeneuve-Saint-Georges.

De plus, lors du vote de la réunion du 22 juin 1985, ont été élus :

BUREAU

— Président : M.MORISSET.
— Vice-Président : M. GUILLOIS.
— Secrétaire Général : M. GUILLOIS.
— Secrétaire Adjoint : M. SAINT-MARTIN.
— Trésorier Général : M. BRIDARD.
— Trésorier Adjoint : M. SAINT-MARTIN.

COMMISSION RECOMPENSE

— Président : M. LE BASTARD.

COMMANDE DE BAGUES

— M. BRIDARD.

ENVOI DU BULLETIN

— Mme Annick GUILLOIS.

Le Championnat 1985 aura lieu à Troyes les 5 et 6 Octobre *ET NON A ROUEN,* tel que la S.N.C. l'a annoncé dans son bulletin de juillet 1985.

Imp. Typoffset - Chauny

Les Clubs de Races Pures

CLUB DES AMIS DU MONDAIN
M. Louis **Augier - 35, rue de Strasbourg** - 87100 LIMOGES

MODÈNE CLUB FRANÇAIS
50, avenue de l'Est - 94100 SAINT MAUR

CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN
M. Alamargot Elie - Maurepas, 03410 DOMÉRAT.

CLUB DU BOULANT DE NORWICH
M. Bernard Wilczynski - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN.
Tél. : (20) 53.89 30.

CLUB FRANÇAIS DES CRAVATÉS
10, rue de Cronstadt, 65000 TARBES.

FANTAIL CLUB FRANÇAIS ET QUEUE DE PAON CLUB FRANÇAIS
38, rue Biron - 24000 PÉRIGUEUX

ROMAIN CLUB FRANÇAIS
M. Charles Quiros - 25, rue des Tuileries - 67800 HŒNHEIM

ROUBAISIEN CLUB FRANÇAIS
74, rue Albert Thomas - 59100 ROUBAIX

SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS
37, rue Joseph Marignac
SAINT MARTIN DU TOUCH 31300 TOULOUSE

STRASSER CLUB FRANÇAIS
M. Gérard Nestelhut
6, rue de Reichstett - 67000 STRASBOURG.

CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE
« Les Palisseries » - SAINTE-FÉRÉOLE - 19270 DONZENAC

CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS
M. Favier Bernard - 28, rue des Faisans
38230 VILETTE D'AUTHON

CLUB DU BOULANT FRANÇAIS
2, boulevard de Verdun - 59220 Denain (Tél. 16.20.44.00.91)

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON DE COULEUR
37, rue Joseph-Marignac.
SAINT-MARTIN-DU-TOUCH - 31300 TOULOUSE.

CLUB DU PIGEON CAPUCIN STRUCTURE
M. Bernard Wilczinski - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN

CARNEAU CLUB FRANÇAIS
19, rue du Moulin - ABBÉCOURT 02300 CHAUNY

CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS
M. Bernard COUDEN
Rue Louis Ganne, RICROS - 03410 DOMÉRAT

CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUT VOLANTS
24, rue des Pommes - 67200 ECKBOLSHEIM

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON HUPPÉ DE SOULTZ
Siège Social : 17, route de Wintershouse
67500 HAGUENAU

GIER CLUB DE FRANCE
Section du Club Avicole de la Vallée du Gier
M. Jean Couturier, 17, rue Henri-Castel,
42400 SAINT CHAMOND.

CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE
M. Yves Repesse, 1, Route Nationale,
35460 SAINT-BRICE-EN-COGLES.

CLUB FRANÇAIS DU BOULANT LILLOIS
23, rue Gosselet - 59000 LILLE

AMIS DU DAMASCÈNE ET DU PIGEON D'ORIGINE ORIENTALE
M. Jean-Louis Frindel
36, rue de Benfeld, KERTZFELD - 67230 BENFELD.

TEXAN-CLUB DE FRANCE
13, rue André-Hodebourg - 78470 CRESSELY

CLUB FRANÇAIS DU KING ET DU SHOW-RACER
M Salsac, 7, rue des Jacobins - 32100 CONDOM.

LAHORE CLUB FRANÇAIS
8, résidence Bacchus - 13190 ALLAUCH.

CLUB DES PIGEONS FRISÉS
Quartier « Les Vignarets » - 83137 STE-ANASTASIE-S/ISSOLE

TAMBOUR CLUB DE FRANCE
M. C. RISSE, 19, rue Fabert, 57250 MOYEUVRE-GRANDE.

CLUB FRANÇAIS DES PIGEONS DE RACES IBÉRIQUES
Président : M. Charles Quiros
25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM.

LES AMIS DU DRAGON
M. E. TIVERON - CHATELLENOT.
21320 POUILLY-EN-AUXOIS - Tél. (80) 90.82.68.

ORNIS

C'EST UN LABORATOIRE UNIQUEMENT COLOMBOPHILE

LE SEUL QUI METTE A VOTRE DISPOSITION :

- Le fruit de **30 ANS D'EXPÉRIENCE PRATIQUE** dans l'élevage du pigeon,
- Ses vétérinaires et techniciens pour tous **DIAGNOSTICS** et **CONSEILS D'ÉLEVAGE,**
- Sa gamme de **PRODUITS ET MÉDICAMENTS** spécialement étudiés pour les **PIGEONS** et pour les **PIGEONS** seulement.

Laboratoire **ORNIS**, Dr J.-P. STOSSKOPF, Vétérinaire-Spécialiste
60510 BRESLES (Oise) - Tél. 480.98.01

LA RÉUSSITE DANS L'ÉLEVAGE : SANTÉ D'ABORD

Dans l'eau de boisson :

- Antitrichomonas,
- Anticoccidiens,
- Vermifuges, Antimicrobiens, Vitamines, etc.

Pour le bec :

- Remèdes polyvalents, Antirachitiques, Vermifuges.

CE SONT DES PRODUITS ORNIS

ORNIS

Demandez notre nouveau petit guide d'élevage contre 6,00 F en timbres